



BRABANT

L'épargne, c'est bien
mais la

Combi-Epargne

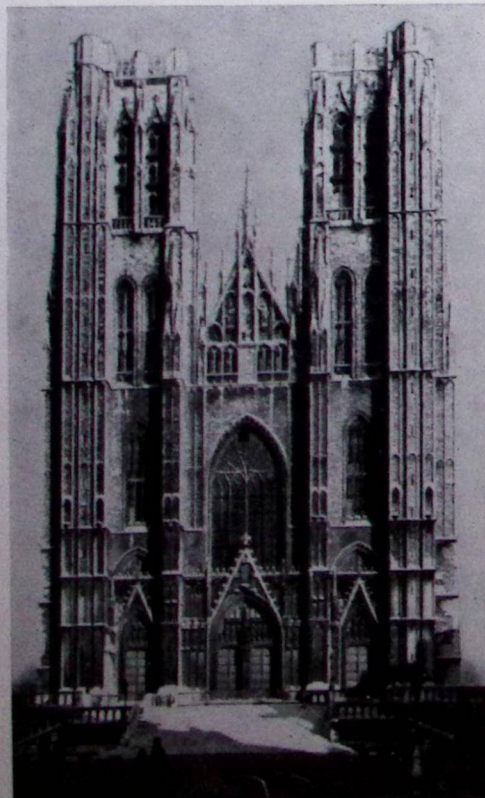
de la

KREDIETBANK

c'est



3 x mieux !



CATHÉDRALE SAINT-MICHEL
à Bruxelles

Lundi 22 septembre 1970 à 20 h. 15

Ludwig van Beethoven
MISSA SOLEMNIS

pour quatre voix solistes, chœur, orchestre et orgue en
ré majeur opus 123

soprano: Jacqueline Van Quaille
mezzo-soprano: Ira d'Arès
ténor: Nic Dumont
basse: Claude Berger

Chœurs de la
« Gesellschaft der Musikfreunde »
de Vienne
Orchestre symphonique du T.R.M.

Direction:

CHARLES VANDERZAND

BRABANT

Revue bimestrielle de la Fédération Touristique

Direction: Maurice-Alfred Duwaerts

Rédaction: Yves Boyen

Présentation: Georges Van Assel

Administration: Rosa Spitaels

Imprimerie: Snoeck-Ducaju et Fils

Photogravure: Lemaire Frères

Couverture: le Berrurier

Prix du numéro: 30 F. Cotisation: 150 F. Etranger: 170 F.
Siège: rue Saint-Jean 4
1000 Bruxelles.

Tél.: (02) 13.07.50 - Bureaux ouverts de 8.30 h à 17.15 h.
Les bureaux sont fermés les samedis, dimanches et jours
fériés. - C.C.P. de la Fédération Touristique du Brabant:
3857.76.

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de
leurs auteurs. Ceux non insérés ne sont pas rendus.

Er bestaat eveneens een nederlandstalige uitgave van het
tijdschrift „Brabant“, die ook tweemaandelijks verschijnt
en originele artikels bevat die zowel de culturele, econo-
mische en sociale uitzichten van onze provincie belichten
als het toeristisch, historisch en folkloristisch patrimonium.

Les lecteurs désireux de souscrire un abonnement com-
biné (éditions française et néerlandaise) sont priés de
verser la somme de 250 F (pour l'étranger 290 F) au
C.C.P.: 3857.76.

SOMMAIRE

4 - 1970

Le tourisme brabançon à l'heure du régionalisme, par Philippe Van Bever	2
L'économie brabançonne aujourd'hui et demain, par Jean de Néeff	4
Un site préservé: « Le Linde » à Bertem	15
Bruxelles sous le Second Empire, par Berthe Delépinne	16
L'église de Diegem, par Yvonne du Jacquier	20
Notre premier chemin de fer, par C. Derie	24
Le jardinier, par Maurice Carême	30
Au fil de la Thines, par Willy Rocher	32
Les armoiries de Linkebeek, par † Julius Geysels	42
De Bruxelles à Wavre... sans auto, par Paul Hamende	46

ICONOGRAPHIE PHOTOGRAPHIQUE

L'économie brabançonne aujourd'hui et demain: Province de Brabant,
R. Moriau et Intercommunale Interleuven; Le Linde à Bertem: J. de
Kempeneer; Bruxelles sous le Second Empire: Service de Recherches
Historiques et Folkloriques de la Province de Brabant; L'église de
Diegem: Georges de Sutter et A. Van Crombruggen; Le jardinier:
Hubert Depoortere; Au fil de la Thines: Hubert Depoortere, Georges
de Sutter et Albert Hanse; Les armoiries de Linkebeek: Georges de
Sutter, Hubert Depoortere et « Eigen Schoon en de Brabander »;
De Bruxelles à Wavre... sans auto: Photo Promotion et Georges de Sutter.

Couverture: L'ancien château seigneurial de Drogenbos, restauré au
cours des années 1967-69, abrite présentement les services adminis-
tratifs de la commune (Photo: le Berrurier).

Le tourisme brabançon à l'heure du régionalisme

par Philippe VAN BEVER
député permanent,
président de la Fédération
Touristique du Brabant

QUATORZE milliards quatre cents millions de dollars, je dis bien, quatorze milliards quatre cents millions de dollars, soit approximativement sept cent vingt milliards de nos francs, tel est, suivant une récente estimation de l'U.I.O.O.T., le montant total des revenus provenant du tourisme international. Ces chiffres, qui étonneront peut-être par leur ampleur, pervenant du tourisme international. Ces chiffres, qui étonneront peut-être par leur ampleur, pervenant du tourisme international. Ces chiffres, qui étonneront peut-être par leur ampleur, pervenant du tourisme international.

Il n'entre pas dans mon propos de m'étendre ici sur la lente et constante progression du tourisme depuis ces temps héroïques où nos parents vivaient leurs premières évasions, progression qui est la résultante d'une démocratisation de plus en plus généralisée des notions de loisirs et de vacances, mettant pratiquement de nos jours le tourisme à la portée de toutes les couches de la population. D'éminents économistes, sociologues ou techniciens du tourisme ont, bien avant moi, étudié ce phénomène, en ont recherché les causes et consigné les effets. Qu'il me soit cependant permis de rappeler que l'amélioration graduelle du bien-être, due à la fois à l'élévation du niveau général de vie, à la réduction progressive des heures de travail, à la généralisation et à l'extension des congés payés, à l'adoption de la semaine de cinq jours, qui le jour où elle sera d'application courante dans l'enseignement libérera chez nous chaque week-end plus de deux millions d'étudiants et leurs familles, tous ces éléments combinés, d'une part, avec l'amélioration méthodique de notre réseau routier et son pendant l'accroissement régulier du parc automobiles et, d'autre part, avec la diffusion de plus en plus poussée de l'instruction, l'éveil de la curiosité intellectuelle et l'affinement du goût artistique des individus ont drainé vers le tourisme une clientèle de plus en plus nombreuse et aux exigences de plus en plus diversifiées.

Quand on sait qu'en Espagne, par exemple, 41 % des devises importées proviennent du tourisme, on peut mesurer toute l'importance que ce secteur d'activités a acquise dans certains pays et son influence parfois déterminante sur l'économie générale d'un Etat. Sans cet apport exceptionnel de capitaux étrangers résultant des efforts consentis en Espagne pour le développement du tourisme réceptif, ce pays figurerait encore aujourd'hui sinon parmi les plus déshérités, du moins parmi les moins favorisés de notre continent. Avec des effets moins spectaculaires peut-être que ceux enregistrés en Espagne, mais avec des résultats déterminants sur la balance de leurs paiements, des pays comme le Portugal, l'Autriche et l'Italie ont joué carrément la carte touristique et ce mouvement gagne aujourd'hui irrésistiblement les pays en voie de développement, qui conscients de cette force de frappe que représente le tourisme s'affairent à doter leurs pays d'une infrastructure et d'un équipement répondant aux exigences de l'homme d'aujourd'hui.

Devant cet essaimage incoercible du tourisme et son efflorescence aux quatre points cardinaux, on serait peut-être tenté d'en déduire que, du moins, sur notre vieux continent, le tourisme frôle son point de saturation. Bien au contraire, comme l'attestent avec éloquence, quelques données statistiques publiées récemment par Arthur Haulot, commissaire général au

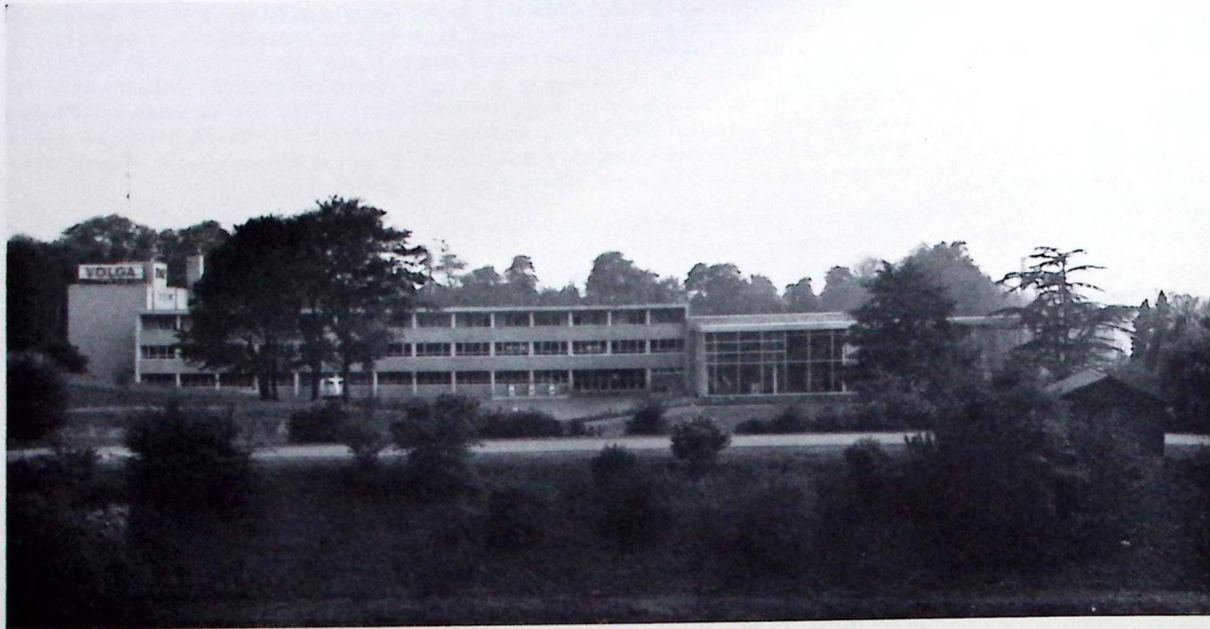
Tourisme, le potentiel touristique dans nos régions est loin d'être tari ou même atrophie. Sait-on, par exemple, que seulement un Belge sur trois prend des vacances, c'est-à-dire, s'évade de son milieu quotidien pendant plus de trois jours. Le même pourcentage se retrouve en Allemagne, tandis qu'en France 43 % de la population effectuent un voyage de vacances, dont un sur trois à l'étranger, alors qu'en Grande-Bretagne, 45 % des habitants ne prennent pas encore de vacances. Comme ces chiffres le révèlent, même dans nos contrées le tourisme est loin d'avoir épuisé toutes ses ressources et, d'après la conjoncture, il ne semble pas que la courbe de son diagramme soit sur le point de fléchir.

Quelle sera, dans ce contexte général, l'orientation à donner à notre tourisme brabançon. Tant par sa position géographique privilégiée à la croisée des grands axes routiers européens que par la variété et l'éclectisme de ses richesses monumentales et naturelles où se marient à ravir les sites chargés de poésie et les villes d'art lourdes d'histoire, notre province se prête admirablement au tourisme itinérant et aux évasions de week-ends si prisées de nos jours. Très tôt, notre Fédération touristique a pris conscience de cette vocation et avec l'aide aussi précieuse qu'efficace de nos syndicats d'initiative, a jeté les bases d'une organisation qui, reconnaissons-le sans ambages, s'avère aujourd'hui dépassée. De nos jours, en effet, le tourisme tend vers une nouvelle dimension à la fois plus large et plus profonde qui nous oblige à revoir notre façon de penser et d'agir. L'ère du tourisme en vase clos, en circuit fermé, animé par le seul esprit de clocher, est révolue et bien révolue.

A temps nouveaux, méthodes nouvelles. Pour citer un cas précis: la paisible commune de Léau, qui fut jadis une des cités les plus florissantes et les plus animées du Brabant et qui a gardé avec sa prestigieuse église-musée, son admirable hôtel de ville et sa vénérable halle-aux-draps, d'éloquents témoins de sa grandeur passée, mérite incontestablement un détour pour reprendre une formule consacrée par nos guides touristiques. Mais il serait déraisonnable et même insensé de vouloir retenir le touriste à Léau pour une journée entière. Inversement, il est tout aussi aberrant de constater que des milliers d'automobilistes sillonnent chaque jour l'axe routier Bruxelles-Liège et passent allègrement de Tirlemont à Saint-Trond ou vice versa en ignorant que Léau est situé à 3 kilomètres à peine de cette artère nationale. Combien de touristes en puissance n'ont pas de la sorte, par défaut d'informations, laissé échapper l'occasion de s'émerveiller à la vision d'un des plus purs joyaux de notre province. Le cas de Léau — et hélas il n'est pas unique en Brabant — démontre qu'en matière de tourisme, il est grand temps d'élargir nos horizons, d'élever notre propagande au-dessus de tout particularisme étriqué et de synchroniser nos activités à tous les échelons de manière à valoriser le capital et l'équipement touristiques de notre province en fonction des ressources spécifiques de chaque région, de manière aussi à présenter aux touristes des programmes de visites, des projets d'excursions cohérents qui ne les laissent pas sur leur faim.

Voilà énumérées quelques-unes des raisons qui ont incité notre Fédération à grouper nos syndicats locaux en régionales et à les doter ainsi d'un organe qui dans chaque secteur centralisera les activités jusqu'à présent éparses de nos associations locales. A l'occasion de notre assemblée générale statutaire qui s'est tenue récemment à Louvain en présence de MM. Charles Courdent, Emile Courtoy et René Haegdorens, membres de la Députation permanente du Conseil provincial du Brabant et membres également du Comité de Coordination de notre Fédération, de M. Janssens, attaché de cabinet de M. Bertrand, ministre des Communications, de M. Vercruysse, commissaire d'arrondissement à Louvain et de nombreux délégués de nos associations touristiques, j'ai eu la joie et aussi la fierté d'annoncer la création officielle de nos nouveaux syndicats d'initiative régionaux. Six syndicats sont d'ores et déjà formés et en activité; ils ont leurs sièges respectivement à Louvain, Tirlemont, Hal et Kobbegem pour la partie flamande de notre province, à Nivelles et Wavre pour la partie wallonne. Un septième syndicat régional englobant les dix-neuf communes de l'agglomération bruxelloise est en voie de constitution et entrera bientôt en service.

Dotés de moyens financiers adéquats et épaulés par notre Fédération Touristique, nos syndicats d'initiative régionaux, bénéficiant de structures à la fois modernes et dynamiques, notamment sur le plan de l'animation, sont aptes à insuffler une vitalité nouvelle à notre tourisme, à raffermir et consolider la situation économique de notre province, mais surtout à procurer aux touristes contemporains un peu de cette chaleur et de cet enrichissement humains dont notre monde a le plus grand et le plus urgent besoin.



Zoning de Diegem: Etablissements Scaldia-Volga

L'économie brabançonne aujourd'hui et demain

par Jean de NÉEFF
Gouverneur de la Province
de Brabant

Si, apparemment de grandes différences peuvent exister entre les économies des diverses provinces, un examen plus approfondi des situations respectives fait apparaître beaucoup de points communs. Pratiquement toutes les régions du pays sont confrontées à des problèmes similaires. Le Brabant, par la diversité des activités exercées sur son territoire, donne un reflet relativement fidèle de l'économie globale du pays. Examinons les points qui paraissent présenter de grandes analogies. Tout d'abord, la mutation dans les activités. Dans toute la Belgique, le nombre de

personnes occupées dans l'agriculture est en régression depuis la période d'après-guerre. La diminution du rôle dévolu à nos richesses naturelles, notamment charbonnages et carrières, a orienté bon nombre de travailleurs vers d'autres secteurs. Depuis quelques années déjà, l'on constate dans diverses provinces une diminution de l'emploi dans le secteur des industries. Actuellement, ce phénomène est quasi général. La province de Brabant, du fait de la diversité et de la multiplicité de ses activités, est la dernière à subir les répercussions des situations qui accablent parfois d'autres régions.

Les activités du secteur tertiaire sont en plein développement, principalement dans les grandes villes. Il existe incontestablement un courant naturel poussant à la concentration des entreprises là où elles sont déjà particulièrement nombreuses.

Les méthodes employées pour contrarier ce mouvement ont toujours été les mêmes. Nous savons aujourd'hui que nous évoluons vers un principe de régionalisme qui lui aussi semble être admis partout.

Les entreprises américaines se sont réparties pratiquement dans toute la Belgique. Si la région flamande vise à rattraper son retard dans le domaine

de l'industrialisation, la Wallonie par contre est confrontée à des problèmes de restructuration et de rénovation de ses activités économiques.

Les gouverneurs des autres provinces belges ont aussi insisté pour une réanimation des régions rurales par une politique de construction de logements sociaux. Tous ont plaidé pour un développement de l'infrastructure de leur région. On ne peut que souscrire à cette thèse. C'est la logique même que l'avenir d'Anvers réside dans un développement de sa zone portuaire et de la concentration sur son territoire des industries tributaires des transports maritimes. Tous ont prôné le développement d'un réseau moderne d'autoroutes facilitant les relations entre les régions.

Du point de vue local, l'unanimité s'est faite sur le principe que l'usine doit se rapprocher du travailleur, et non le travailleur de l'entreprise. Partout une grande attention a été consacrée au développement de l'enseignement technique dans le but d'augmenter la qualification professionnelle du travailleur de demain.

Même dans une Belgique plus décentralisée, le Brabant du fait de son passé industriel et commercial et de la facilité d'adaptation de ses entreprises pourra encore envisager son avenir économique dans une optique plus optimiste que certaines autres provinces qui resteront confrontées à de sérieux problèmes pendant plusieurs années encore.

Il y a cinq ans, j'ai eu l'honneur d'exposer devant le Conseil provincial, le problème de l'économie brabançonne et j'avais suggéré alors quelques mesures à prendre tant dans le secteur public que privé en vue de son développement harmonieux.

Vue sous l'aspect macro-économique, la situation n'était guère brillante à l'époque puisque l'Europe entière était dans une phase de stagnation. En Belgique, cette immobilisation avait débuté fin 1963, par un ralentissement dans la création d'emplois nouveaux, un freinage dans les investissements à long terme, des exportations de capitaux attirés par des taux d'intérêts élevés, des restructurations profondes dans certains secteurs tels que la sidérurgie,

le textile, la confection. Bien que quasi tous les secteurs de notre activité devaient faire face à de sérieux problèmes, le Brabant eut pourtant le privilège de voir s'installer sur son territoire toute une série de laboratoires de recherches appartenant à des firmes de réputation mondiale tant dans le domaine de la chimie traditionnelle que dans celui de la pétrochimie et de l'électronique. Les investissements faits à cette époque, dont certains se poursuivent d'ailleurs encore toujours, permirent de ce fait la mise au travail de nombreuses équipes de chercheurs et nos universitaires y trouvèrent maints débouchés. Parallèlement, Bruxelles affirma sa vocation européenne en accueillant diverses institutions internationales tandis que, sur le plan portuaire, la Société du Canal et des Installations maritimes décida l'exécution de grands travaux tels que la construction de nouvelles écluses.

Tout en signalant la nécessité d'une collaboration internationale plus étendue dans le domaine de la finance et des assurances, j'ai mis à ce moment-là l'accent sur la nécessité de faire des investissements intellectuels par le développement de la recherche scientifique et je suggérais aussi une meilleure adaptation des programmes d'études aux besoins de l'industrie plus particulièrement dans le cadre de l'enseignement technique.

Aujourd'hui, voyons dans quelles mesures se sont réalisées mes modestes suggestions de l'époque, quelle est notre situation actuelle et comment nous pouvons envisager l'avenir.

Quelques mots d'abord au sujet de l'agriculture, notre activité la plus ancienne.

Dans ce secteur, nous constatons immédiatement que le phénomène de concentration amorcé au lendemain de la dernière guerre se poursuit inexorablement, principalement dans les arrondissements de Louvain et de Nivelles où la grande exploitation s'impose graduellement. Nous assistons ici à un phénomène irréversible et sans doute particulièrement pénible pour tous ceux qui devront s'adapter aux circonstances nouvelles. Je tiens néanmoins à souligner qu'en ce domaine, fort délicat parce que profondément humain, il ne

faut point s'abandonner à des perspectives trop simplistes ni trop pessimistes pouvant découler de certaines suggestions ou de certains projets, tels par exemple celui de M. Mansholt; notre ministre de l'Agriculture a d'ailleurs fait remarquer qu'en raison de l'évolution qui s'est opérée depuis dix ans chez nous, la population active agricole belge ne représente plus que 5,6%.

En France, ce pourcentage est de l'ordre de 17% et en Italie de 20%.

On ne peut donc concevoir pour notre pays une réduction linéaire de 50% du nombre de cultivateurs puisqu'il en résulterait une disproportion ridicule par rapport à l'ensemble de la population active. Du point de vue humain et social, ce ne serait certes pas concevable et je crois, au contraire, que moyennant quelques adaptations indispensables, l'agriculture belge est bien préparée pour aborder l'avenir avec confiance.

D'autre part, l'horticulture et l'arboriculture évoluent déjà vers des activités plus traditionnelles et même le secteur de la viticulture semble s'assainir depuis la démolition d'un certain nombre de serres. Par ailleurs, la floriculture et l'architecture de jardins sont en pleine expansion et présentent depuis quelque temps des débouchés intéressants pour les jeunes diplômés de l'enseignement technique et professionnel agricole. Nous en trouvons un indice certain dans le fait que des écoles d'horticulture construites il y a une dizaine d'années à peine par la Province de Brabant risquent de ne plus pouvoir accueillir une population scolaire toujours plus nombreuse et poursuivant des études de niveau supérieur.

Ces jeunes diplômés, de toutes catégories, trouvent non seulement à s'occuper dans leur spécialité mais aussi dans le grand commerce de distribution de fruits, légumes et fleurs, devenu particulièrement prospère. De louables efforts ont été accomplis par diverses communes qui ont créé, parfois même malgré une situation excentrique, d'accueillants zonings industriels et on peut estimer, qu'au cours des dix dernières années, des investissements nouveaux de près de huit milliards ont été faits à Braine-l'Alleud, Diegem, Grand-Bigard, Mollem, Ternat, Zellik, Aarschot, Diest, Tirlemont, Zaventem, Herent et Nivelles.

Dans cette dernière localité, l'initiative, modeste au départ, est devenue un véritable succès. A l'heure actuelle, ce zoning est occupé par 38 entreprises nouvelles procurant du travail à 2.300 personnes. Dans un avenir immédiat, ce nombre sera porté à 3.400 et plus de deux milliards de francs auront été investis. Ces réalisations seront heureusement complétées par le prochain aménagement du circuit automobile Nivelles-Baulers qualifié le plus moderne

et le plus parfait d'Europe. Occupé trois cents jours par an, ce circuit comprendra une quarantaine de stands-garages équipés. Il entraînera également la construction d'un ensemble immobilier comprenant des restaurants, des clubs, salles de réception etc... nécessitant un nombreux personnel qualifié de diverses spécialités.

En dehors de ces quelques perspectives particulièrement réjouissantes, il faut cependant remarquer que la situation

reste moins favorable dans la partie est du Brabant, et dans le Payottenland qui, à l'exception de Ternat, ne semblent pas jusqu'à présent jouir de la faveur des investisseurs.

Les trois intercommunales créées par la Province au cours des dernières années auront précisément à se préoccuper plus particulièrement du sort des régions les moins favorisées de chaque arrondissement et on peut dire qu'il existe déjà des projets pour la création,

en collaboration avec les communes intéressées, de nombreux zonings entièrement équipés et de conception inédite. Ici, je ferai cependant remarquer que si nous avons tout intérêt à pouvoir compter sur des industries dynamiques, il nous appartient de favoriser la collaboration entre industries belges et étrangères, de préférence à l'installation d'entreprises étrangères susceptibles de concurrencer nos productions traditionnelles.

Dans cet ordre d'idées, je voudrais souligner que nos industries brabançonnaises n'ont peut-être pas profité suffisamment des lois de relance économique et qu'elles devraient, à mon avis, faire davantage appel à des formules de financement nouvelles telles que le « leasing » ou le « factoring ».

Remarquons encore que malgré la progression de la concentration industrielle, bien que les associations entre grandes entreprises nationales et la collaboration intensive avec des entreprises du Marché commun soient inévitables, il y aura toujours place en Brabant pour des entreprises familiales dont la réputation est faite depuis plusieurs générations et dont la tradition se transmet de père en fils.

Sur le plan de la modernisation, l'industrie brabançonne a d'ailleurs bien suivi le mouvement et elle a fait de nombreuses mutations. Dans certains secteurs, les fabrications classiques furent soit abandonnées, soit converties au profit de produits nouveaux mieux adaptés aux besoins des consommateurs, tandis que des accords de collaboration et de recherches en commun furent conclus entre sociétés dont les produits présentent une certaine complémentarité et s'avèrent très fructueux.

Dans le secteur commercial, le Brabant connaît depuis l'après-guerre et plus particulièrement au cours des dernières années une expansion remarquable puisque vingt mille emplois nouveaux s'y créent annuellement.

Ce sont cependant les grandes entreprises de distribution qui connaissent le développement commercial le plus marquant. A côté des grands magasins traditionnels, de véritables chaînes de distribution se sont installées, desservant le plus souvent des quartiers résidentiels nouveaux et disposant de

grands entrepôts où la marchandise est sélectionnée et conditionnée pour la vente.

Aux alentours immédiats de Bruxelles, dans les zones où la province connaît un grand développement, plusieurs de ces dépôts ont été créés, notamment à Zaventem, Anderlecht, Zellik, Grand-Bigard et Ternat. Ces établissements couvrent de grandes superficies et disposent de terrains appropriés pour leur extension future. Ces initiatives ont enrayé le chômage dans la partie ouest de la province où la rationalisation de l'agriculture a libéré une main-d'œuvre peu expérimentée dans le domaine de l'industrie.

Notons également que les coopératives de consommation qui jouent un si grand rôle dans l'approvisionnement de certaines classes sociales à revenus modestes ont, elles aussi, été entraînées dans cette évolution et qu'elles procèdent actuellement à de grands investissements pour conserver une position compétitive.

Le domaine où la plus grande expansion se poursuit est cependant incontestablement celui des finances. Au cours des deux dernières années, d'importants « holdings » ont procédé à une augmentation de capital représentant parfois un accroissement des moyens propres de plus de 15 %, de nouvelles banques américaines se sont établies chez nous et une institution financière japonaise vient d'ouvrir un siège à Bruxelles. L'activité du secteur bancaire se caractérise tant par ses études éco-

nomiques que par l'ouverture de nombreuses agences et l'extension simultanée des facilités de la monnaie scripturale par la création de cartes de banque ou de crédit.

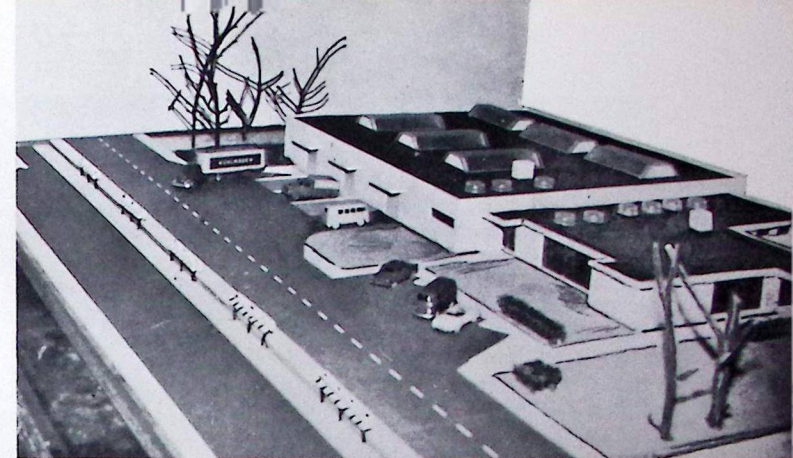
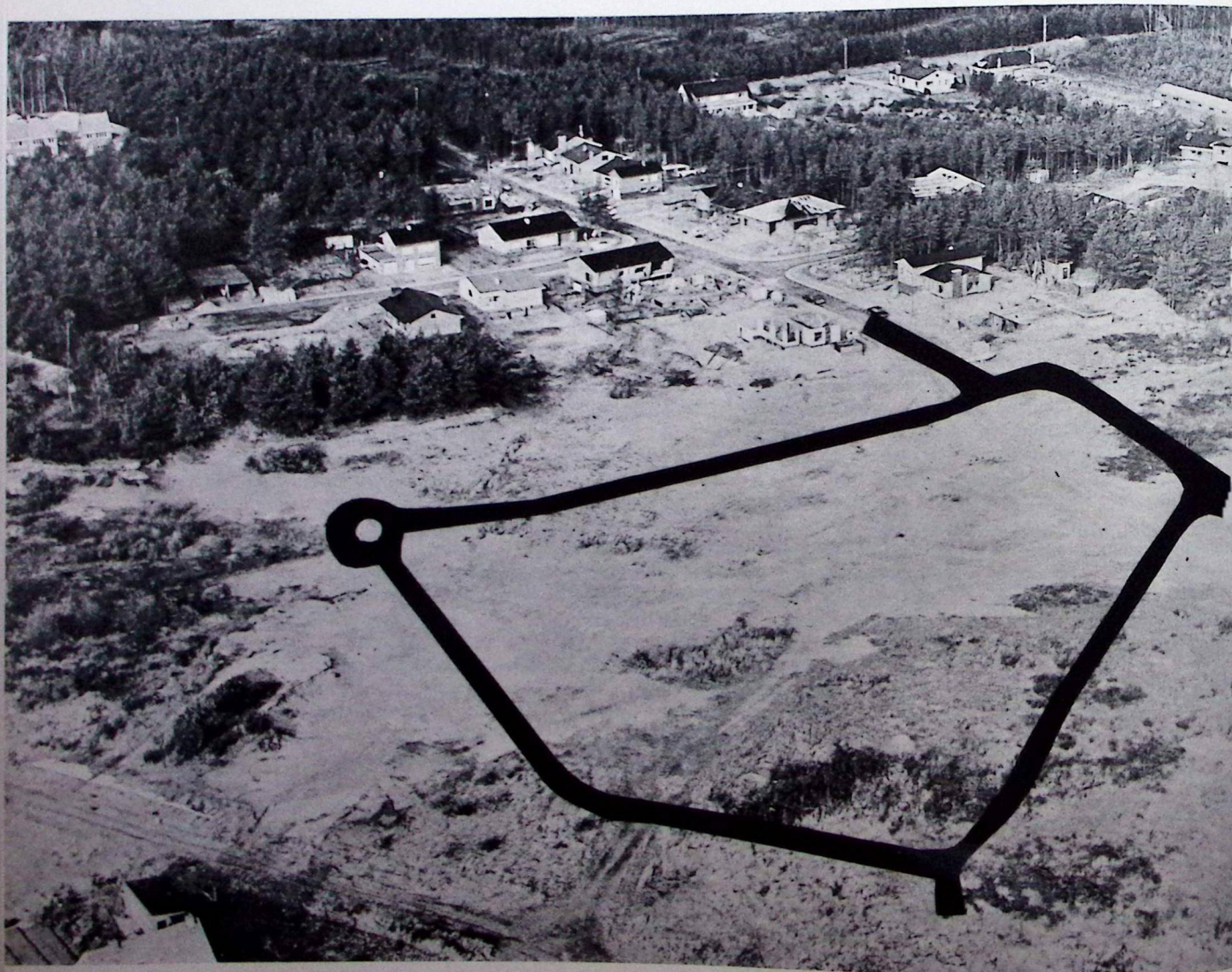
La concentration en Brabant de quelque 527 sièges, agences et bureaux de banque démontre la contribution apportée par les banques à l'essor économique de notre province. Elle explique aussi que près de 12.000 personnes, soit 60 % du personnel employé dans les banques pour l'ensemble du pays, le sont à Bruxelles.

Quant à la bourse des valeurs, on a pu constater que pendant deux ans et demi soit jusqu'à juin 1969, les cours ont été généralement à la hausse. La baisse continue que la bourse avait connue pendant une très longue période avait ramené les cours à un niveau très bas, en discordance avec la valeur intrinsèque des titres. Les dividendes distribués en 1969 et en 1970 surtout, sont pour de nombreuses firmes sensiblement plus élevés qu'en 1968. En 1969, les phénomènes monétaires ont provoqué, à différentes reprises, des investissements importants en valeurs mobilières principalement sur les marchés internationaux.

La normalisation des rapports entre la Belgique et la République du Congo a facilité la reprise des relations économiques avec ce pays.

Au printemps 1970, après une longue période de plafonnement amorcée en juin 1969, une régression assez sensible des cours de la bourse s'est produite,

Lotissements d'Averbode: Parcelle où s'effectueront les prochains travaux d'infrastructure.



Diest: Maquette des nouveaux ateliers protégés.

suivant en cela les indices du marché de New York. Cette situation trouve son origine principale dans l'augmentation des taux d'intérêt tant en Belgique qu'à l'étranger. En outre, l'aggravation de la fiscalité à charge des revenus importants n'est certes pas de nature à stimuler les investissements. Il serait néanmoins souhaitable que le public belge replace sa confiance dans les entreprises belges. Dans tous les secteurs, nous trouvons des sociétés très valables, qui mettent sur le marché des produits que l'étranger recherche et les chiffres de nos exportations en sont la plus belle illustration, à tel point que le gouvernement s'est vu dans l'obligation de prendre des mesures anti-surchauffe. Les dirigeants de nos grandes entreprises qu'elles soient industrielles, commerciales ou financières, ont une compétence au moins égale à celle de leurs confrères étrangers. Bien que notre territoire soit peu étendu, nous sommes parvenus à créer des entreprises qui figurent en bonne place dans la hiérarchie mondiale.

Il me paraît intéressant de m'attarder également durant quelques instants aux problèmes de l'assurance.

Bruxelles n'est certes pas le seul centre belge en ce domaine étant donné qu'Anvers est le siège de l'assurance-maritime; Bruxelles et je dirais presque, le Brabant, est par contre le centre de l'assurance terrestre. Cent cinquante compagnies se partagent le marché, dont certaines occupent plus de mille personnes. La rue de la Loi et les rues adjacentes en constituent le pôle d'attraction incontestable, tandis que deux très importantes compagnies se situent dans le bas de la ville. Un mouvement d'émigration destiné à décongestionner le centre et à faciliter l'accès des bureaux aux automobilistes semble néanmoins se faire jour. Une compagnie a choisi à cet effet l'entrée de l'autoroute d'Ostende, une autre Boitsfort, tandis qu'une des plus grandes compagnies belges s'est même installée à Louvain. Dans ce secteur, comme dans tous les autres, se pose le problème de la collaboration à l'échelle européenne. La création de la société européenne faciliterait certainement les fusions et j'y reviendrai donc plus loin.

Après avoir passé ainsi en revue les

situations d'hier et d'aujourd'hui, le moment est venu de nous tourner résolument vers l'avenir.

A mon avis, un autre problème crucial est naturellement celui de l'Urbanisme. Nous devons en effet chercher à faire le meilleur usage de la superficie dont nous disposons d'autant plus que le Brabant, du fait même de la forte densité de sa population, ne dispose pas d'espaces inépuisables.

Certes, la mise en application de la loi organique du 29 mars 1962 sur l'urbanisme et l'aménagement du territoire permet l'élaboration de plans de secteur, étudiés scientifiquement et auxquels chacun devra se conformer à l'avenir. D'une part, nos villes devront être repensées, il faudra retrouver des espaces verts ainsi que des superficies consacrées au délassement et aux usages communautaires, tels que plaines de sports et centres culturels. D'autre part, l'agriculture doit être préservée et en même temps nos industries doivent pouvoir disposer des superficies nécessaires à un épanouissement harmonieux. Les pouvoirs publics ne peuvent agir seuls en cette matière et une grande part de cette mission incombera au secteur privé travaillant dans le cadre tracé par les autorités.

Il est évident que l'avenir du Brabant dépendra, comme celui de toute autre province, de l'infrastructure dont il disposera. A cet égard, on ne peut assez insister sur le rôle important que joue le canal maritime de Bruxelles à l'Escaut dans l'économie brabançonne.

A ce propos, je suis heureux de pouvoir signaler que le conseil d'administration de la société a mis sur pied un vaste programme de modernisation du canal maritime dont une première phase est actuellement déjà en voie de réalisation. Quant à notre réseau routier, depuis quelque temps de profonds changements sont en vue. La création de la nouvelle autoroute vers Anvers a été décidée, les expropriations sont en cours et en même temps, la réalisation d'une partie du ring nord a été envisagée. Les travaux de l'autoroute Bruxelles-Paris, principalement dans le secteur Drogenbos-Braine-le-Château donc entièrement sur territoire brabançon,

avancent très bien et on a également parlé de création du ring sud.

L'intercommunale créée pour la réalisation de l'autoroute E5 est en pleine activité. Cette autoroute comprendra deux chaussées de trois voies chacune et même deux fois six voies dans la section Kraainem-Schaerbeek.

Une autre réalisation qui influencera favorablement le transport et la pénétration dans l'agglomération bruxelloise est celle du métro. Le programme à réaliser est très vaste et nous attendrons sans doute l'an 2000 avant de disposer d'un réseau complet. Un autre élément important est ce que l'on pourrait appeler l'infrastructure intellectuelle, c'est-à-dire la recherche scientifique et l'enseignement dont l'incidence sur l'économie ne sont certes pas à démentir.

On ne saurait assez insister en effet sur le rôle joué dans l'économie d'un pays ou d'une région par la recherche, qu'il s'agisse de la recherche fondamentale ou de travaux scientifiques en vue de l'application de découvertes nouvelles et de leur intégration dans le processus industriel. De par sa situation centrale et la présence sur son territoire de deux universités, le Brabant figure en bonne place pour devenir, dans une Europe future, le pôle d'attraction où s'établiront des instituts de recherche et des industries pilotes à l'échelle européenne.

Au cours des dernières années, nous avons vu s'élever dans nos plaines brabançonnaises des laboratoires dont la construction et l'équipement exigent non plus des millions mais des milliards. Des centaines de savants et de techniciens s'y livrent à la recherche scientifique à un échelon jamais égalé dans le passé. La plus importante firme de produits pétroliers du monde a érigé les bâtiments constituant la première phase de son centre de recherche européen à Diegem. Une firme américaine de tout premier rang dans le domaine du matériel moderne de reproduction installe le sien dans les parages immédiats. La plus grande firme chimique belge a planté son service de recherche sur le plateau du Marly, le plus grand producteur belge de produits pharmaceutiques fait de même à Braine-l'Alleud. Un



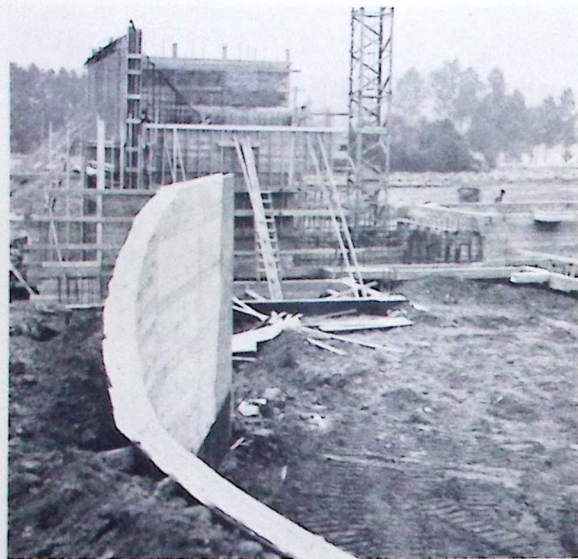
Zoning industriel d'intérêt national à Haasrode (superficie: $\pm$ 125 hectares).

trust d'électricité a installé ses laboratoires à Linkebeek. Une firme américaine de produits pharmaceutiques aménage à Zellik un terrain de 25 ha en vue de l'érection de laboratoires de recherches et d'une usine pilote. D'autres encore se sont installées à Strombeek-Bever et le long de l'autoroute d'Anvers. Certains n'ont pas encore compris l'immense avantage que

présente la création de telles institutions sur leur territoire. Nous, les Brabançons, accueillons avec joie tous ceux qui consentent à accomplir chez nous un travail scientifique de valeur. Comme le gouvernement poursuit lui aussi une politique de promotion de la recherche, des crédits plus importants ont été prévus au budget et des services spéciaux ont été mis en fonction. Sem-

blables mesures sont particulièrement heureuses et j'espère qu'elles permettront à nos industriels de rattraper le retard dont nos entreprises ont encore à souffrir.

Quant à l'enseignement, vous n'ignorez plus que la Province de Brabant a créé un véritable réseau d'enseignement technique dont le Centre d'Enseignement et de Recherches des Industries



Wavre: Travaux d'érection de l'usine de réduction des immondices qui fonctionnera en octobre 1970.

alimentaires et chimiques, c'est-à-dire le C.E.R.I.A., constitue la figure de proue. Cet établissement collabore activement à l'expansion économique de la province en s'associant aux recherches et aux initiatives prises par l'industrie et en formant des étudiants susceptibles d'être mis au travail dans des laboratoires.

Le développement de l'industrie et de la recherche scientifique exigera, de plus en plus, des éléments de formation supérieure. Même certaines disciplines, telles que la médecine, les sciences économiques, politiques et sociales requièrent maintenant des connaissances mathématiques et il est certain que notre enseignement doit être repensé pour être mieux adapté aux besoins de notre monde de demain. Nous savons aussi que demain c'est déjà aujourd'hui et ceci nous ramène, après cette brève parenthèse, aux perspectives d'avenir sur lesquelles nos activités traditionnelles déboucheront. Celle où, apparemment tout au moins, le besoin d'adaptation et de transformation s'impose avec le plus d'acuité, semble être l'agriculture.

Nous savions, et les faits nous le con-

firment, que la petite entreprise agricole ou même horticole doit faire place à des unités mieux adaptées aux besoins de la société future. La disparition de petites fermes et l'abandon de la terre par un nombre toujours croissant de personnes est un phénomène qui se manifeste surtout depuis l'après-guerre et qui est commun à toute l'Europe.

Quant au développement futur de notre industrie, nous en retiendrons trois aspects: les fusions, la société européenne et les implantations nouvelles. La nécessité du regroupement d'entreprises est maintenant généralement admise, ce système permettant d'atteindre les dimensions requises pour recourir de manière avantageuse au marché des capitaux et d'assurer ainsi les programmes d'investissements nécessaires au maintien d'une capacité suffisamment compétitive. Dans le cas particulier des industries brabançonnaises, qui sont nombreuses mais en général peu puissantes, cette règle présente certainement un caractère d'opportunité plus grand que là où les fortes entreprises dominent déjà.

Ici, comme en agriculture, les fusions deviendront indispensables. Elles de-

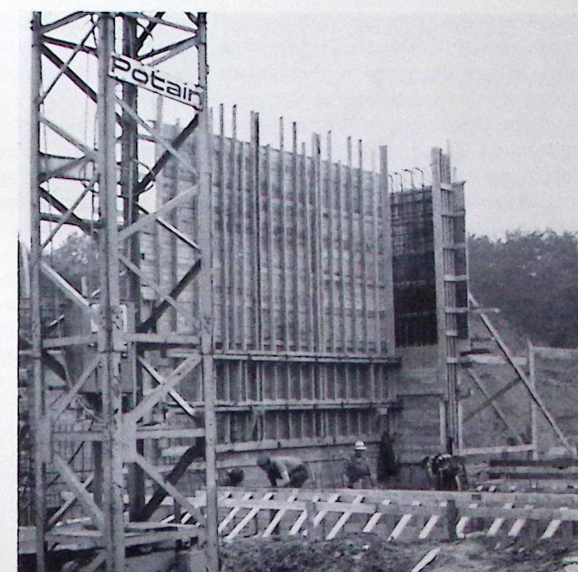
ront s'opérer de préférence dans le cadre du Marché commun afin de lutter contre la concurrence américaine et d'éviter de se voir englober par des firmes extra-européennes. Même lorsque l'Angleterre entrera dans le Marché commun, nos entreprises actuelles devront compter avec des concurrents aux dimensions inquiétantes.

Or, si les regroupements sont faciles à réaliser entre sociétés régies par une même loi nationale, il n'en est pas de même si les législations sont différentes ou opposées.

C'est pour éviter cette complication que de nombreuses personnalités ont préconisé la création d'un type de société européenne et que le Marché commun a constitué un groupe d'experts en vue d'une harmonisation des diverses législations.

L'avenir de notre industrie réside également dans une sélection qualitative. Nos entreprises désuètes devront faire place à des industries basées sur des techniques modernes déjà stabilisées ou ayant des possibilités d'avenir.

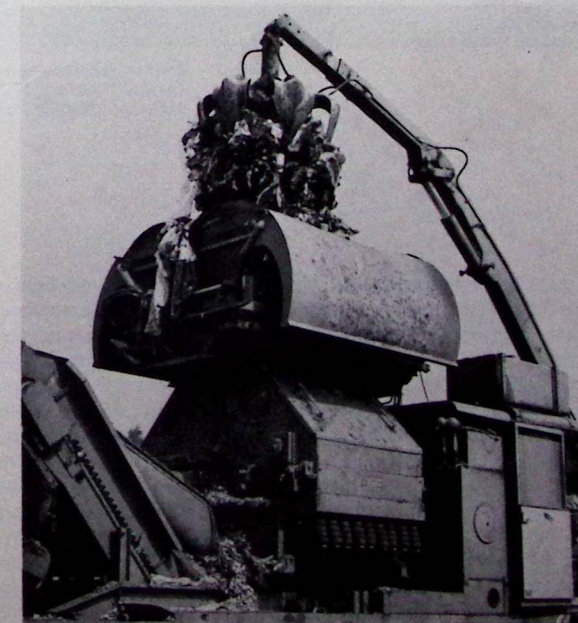
Etant donné la rareté de beaux terrains industriels situés au centre de notre province, seules les industries de pre-



Ci-dessus, à gauche: Travaux de construction de l'usine d'élimination des immondices à Braine-l'Alleud. L'usine est aujourd'hui en service. A droite: Autre aspect des travaux d'érection de l'usine de réduction des immondices à Wavre. Ci-dessous: Autre vue prise sur le chantier de Braine-l'Alleud.

mier choix devront y avoir accès. Sur ce plan, nous pouvons applaudir à la politique dans laquelle la Province en tant qu'entité politique s'est résolument engagée puisqu'elle compte, soit directement, soit par le canal de ses intercommunales de développement, soit encore en soutenant les efforts des communes, créer un réseau de parcs industriels qui couvriront les besoins à long terme de l'industrie existante et des investisseurs nouveaux. Dans une première phase, ces parcs seront installés à une distance raisonnable de Bruxelles, à raison d'un par arrondissement administratif. Leurs emplacements seront choisis dans des régions à problèmes, c'est-à-dire là où la majeure partie de la population locale est tenue à une migration journalière de plus de deux heures pour se rendre à ses occupations.

Ils seront toutefois établis à proximité de grandes voies de communication, permettant ainsi des relations aisées avec Bruxelles et même avec le port d'Anvers. Ces parcs seront, non seulement équipés au point de vue routier, égouts, distribution d'eau, de gaz, d'électricité, mais comprendront unensem-



ble de services communs, tels que salles de réunions, réfectoires, infirmerie, poste d'incendie, bureau des postes, service d'entretien ainsi que des espaces verts. Des formules financières permettront de mettre ces installations à la disposition des investisseurs, aux conditions les meilleures et favoriseront ainsi l'industrialisation de ces régions tandis que l'arrondissement de Bruxelles-Capitale développera sa vocation de secteur tertiaire.

Les constatations faites pour l'industrie sont également valables pour le secteur

commercial. Ici encore, l'avenir est aux fusions, concentrations, ententes ou coopératives d'achats en commun de détaillants.

A côté des grandes entreprises de distribution aux multiples points de vente, il y aura néanmoins toujours place pour les magasins spécialisés et si le grand magasin a la possibilité d'écouler des quantités énormes d'articles de qualité standard, par contre, la grande variété de produits, particulièrement ceux de haute qualité, se trouvera dans le moyen et le petit commerce. Des formules

d'association et de collaboration entre la grande distribution et le commerce de détail existent cependant déjà et il est à présumer que ces formes nouvelles se développeront pour aboutir à une sorte de partage fonctionnel du marché. Ces dernières années, les entreprises de distribution ont concentré leurs activités dans la périphérie bruxelloise, mais, à en croire leurs programmes à long terme, des extensions bien supérieures aux installations existantes sont prévues et je suis persuadé que, nonobstant le développement de l'auto-

d'examiner quels sont les obstacles majeurs et les facteurs favorables à l'expansion provinciale vue dans son ensemble.

La période que nous vivons est exaltante, nonobstant son caractère parfois trop matérialiste. Le progrès atteint des sommets que l'on avait peine à imaginer il y a quelques années encore.

La science, dans le sens le plus strict du terme, a atteint un niveau qui n'est plus accessible qu'à quelques nations et elle dispose d'un potentiel intellectuel et matériel dont il nous est difficile de

nous faire une idée. On nous parle du défi américain, on y oppose le pari européen. Les uns prétendent que l'Europe entre dans une période de sous-développement, d'autres disent que rien n'est perdu. En tout cas, il ne peut être question « de déposer les armes ». Nous possédons les bases de la science, aussi moderne soit-elle, et les réalisations spectaculaires des autres ne doivent pas être un sujet de découragement pour nous. Dans les domaines qui nous sont propres, nous pouvons continuer à briller, à condition

toutefois de nous adapter aux circonstances et moyennant une application efficace des techniques nouvelles.

L'évolution économique et la concentration agricole suivie d'un dépeuplement de certaines régions ne constituent certainement pas des facteurs générateurs de bien-être et souvent ces phénomènes sont à l'origine de mouvements revendicatifs ou simplement régionalistes.

Dans bien des cas aussi, le relèvement hypothétique d'une région dépend de la réalisation de grands travaux publics



Deux aspects de nos zonings industriels: A gauche: Etablissements à Nivelles; à droite: Extension Philips à Overijse.



A gauche: Installations Nopri en bordure de la chaussée de Mons, près de Bruxelles. A droite: dans le zoning industriel de Strombeek-Bever.

mation et la rationalisation des méthodes, une main-d'œuvre brabançonne, toujours plus nombreuse, trouvera à s'y employer.

En parlant de l'avenir, on ne peut éviter de mentionner également les formes d'exploitations nouvelles, tout au moins pour l'Europe, qui sont sur le point de faire une entrée retentissante dans l'économie belge. Je songe ici notamment aux World Trade Centers dont Bruxelles, Anvers et Liège seront dotées et qui seront réservées à des transactions portant sur des quantités considé-

rables de produits.

D'autres formules conçues dans un esprit similaire sont déjà à l'étude et c'est ainsi que certaines firmes américaines envisagent la création d'installations pour super-distributeurs avec salles d'exposition permanente. Une firme semblable a notamment pris contact avec la Province de Brabant en vue de l'implantation d'un tel établissement sur son territoire.

Par ailleurs, de par sa situation centrale, le Brabant peut devenir à la fois le cerveau de la Belgique et le distri-

buteur des moyens financiers indispensables au développement des entreprises des régions et des partenaires du Marché commun. La Belgique et Bruxelles disposent, en effet, d'un réseau financier et bancaire très développé, peut-être même disproportionné avec l'économie belge, et c'est là certes, un moyen de plus de favoriser le commerce international, de promouvoir les investissements étrangers en Belgique et inversement les placements ou les initiatives belges à l'étranger. Le moment est venu de conclure et

nécessitant des dépenses budgétaires en disproportion avec les résultats que l'on peut espérer et cela, alors que nous manquons de fonds pour doter rapidement la Belgique d'un réseau d'autoroutes en fonction des besoins présents et futurs, que des investissements considérables doivent être effectués pour aménager nos ports et voies d'eau et qu'il y a intérêt à investir davantage dans la recherche scientifique.

Les intérêts régionaux sont certes respectables, mais il faut éviter un éparpillement des efforts. La prospérité

générale peut être stimulée par des investissements appropriés aux régions ayant des possibilités réelles d'expansion. Telle est d'ailleurs la politique suivie par les autorités brabançonnaises. Au cours de cet exposé, j'aurais peut-être dû insister davantage sur le fait que les Belges n'ont pas toujours une confiance suffisante dans leurs entreprises, que nos capitaux cherchent trop à s'investir à l'étranger et que les cours en bourse de certaines valeurs de tout premier plan semblent dépréciés. Un tel climat pouvant s'avérer néfaste,

j'estime qu'il appartient aux dirigeants de nos grands complexes d'informer davantage le grand public sur les réelles possibilités de leurs entreprises afin de créer une atmosphère de confiance.

L'on peut se demander aussi si certains milieux n'attachent pas trop d'importance à l'installation en Belgique d'entreprises étrangères. Loin de moi de le regretter; qu'il me soit permis cependant de signaler que certains investissements nouveaux peuvent menacer des entreprises anciennes encore parfaitement valables. Ne faudrait-il pas faire

preuve de discernement et rechercher de préférence des collaborations avec des firmes belges existantes, plutôt que des créations nouvelles?

Nonobstant cette réserve, il n'est pas contestable que les investissements étrangers et plus particulièrement américains constituent pour nous un précieux atout. La quasi totalité des deux cents plus grandes firmes américaines sont présentes sur le marché européen, les unes modestement avec des bureaux de vente, d'autres avec des entreprises d'assemblage, les plus importantes avec un réseau comportant de

multiples entreprises dans divers pays du Marché commun. Une seconde vague d'entreprises américaines prend pied en Europe, il s'agit généralement de firmes classées parmi les 500 plus grandes des Etats-Unis. Beaucoup d'entre elles viennent d'installer des bureaux de ventes et d'autres étudient la possibilité d'implanter des usines. Le Brabant est certes prêt à recevoir celles qui peuvent présenter un intérêt pour son économie sans nuire aux firmes locales déjà établies. Par ailleurs, nous sommes en mesure de fournir un nombre toujours plus grand d'universitaires ou de diplômés

de l'enseignement technique supérieur. Demain, je l'espère, la décentralisation économique dont on parle depuis si longtemps sera réalisée. A côté d'un Conseil central de l'économie et d'un bureau de programmation à compétence élargie, nous disposerons alors de trois conseils économiques permettant à chacune de nos communautés de mieux prendre ses destinées en main en créant ses sociétés propres de développement régional. Chacun connaîtra ou évaluera sans doute avec plus de réalisme ou plus de sagesse la dimension des tâches à entreprendre et les



A gauche: Jodeligne participe aussi au mouvement général de l'économie brabançonne. A droite: Travaux d'infrastructure au parc industriel de Diegem.

bases financières et sociales sur lesquelles elles pourront s'appuyer.

Nous avons vu que notre province est bien préparée pour cette nouvelle voie. En tant que Brabançons, nous devons cependant être profondément imprégnés de ce que le Brabant et Bruxelles doivent rester les points de jonction vers lesquels convergeront les diverses économies et devenir la véritable capitale d'une Europe qui se restructure en adaptant ses institutions aux besoins de l'heure.

A notre tour, nous avons donc un défi

à relever. Pour y arriver, nous aurons besoin d'hommes ayant l'optique requise pour ces dimensions nouvelles, à la fois régionales, nationales et européennes, des hommes se sentant suffisamment solidaires et ayant le moral et le courage nécessaire à l'accomplissement de semblable mission.

La réussite dépendra avant tout du dynamisme de ceux qui orientent l'économie au travers des activités de leurs entreprises. Dans une économie libérale dont le maintien et même le développement sont hautement désirables, les

pouvoirs publics ne peuvent que suggérer ou éventuellement orienter en prenant des initiatives telles que la création de parcs industriels ou la réalisation de l'infrastructure pour favoriser les investissements et promouvoir l'expansion d'une région.

Il appartiendra au pouvoir politique de doter le pays et les régions d'une législation établie en fonction des besoins des entreprises.

Une région ne sera prospère qu'en fonction de la qualité de la politique de ceux qui la dirigent.

Un site préservé

Le «Linde»

à Bertem



SUR le territoire de Bertem, à gauche et à moins de 100 mètres de la chaussée de Tervuren à Louvain se découpe à un carrefour de chemins creux le petit oratoire du «Linde».

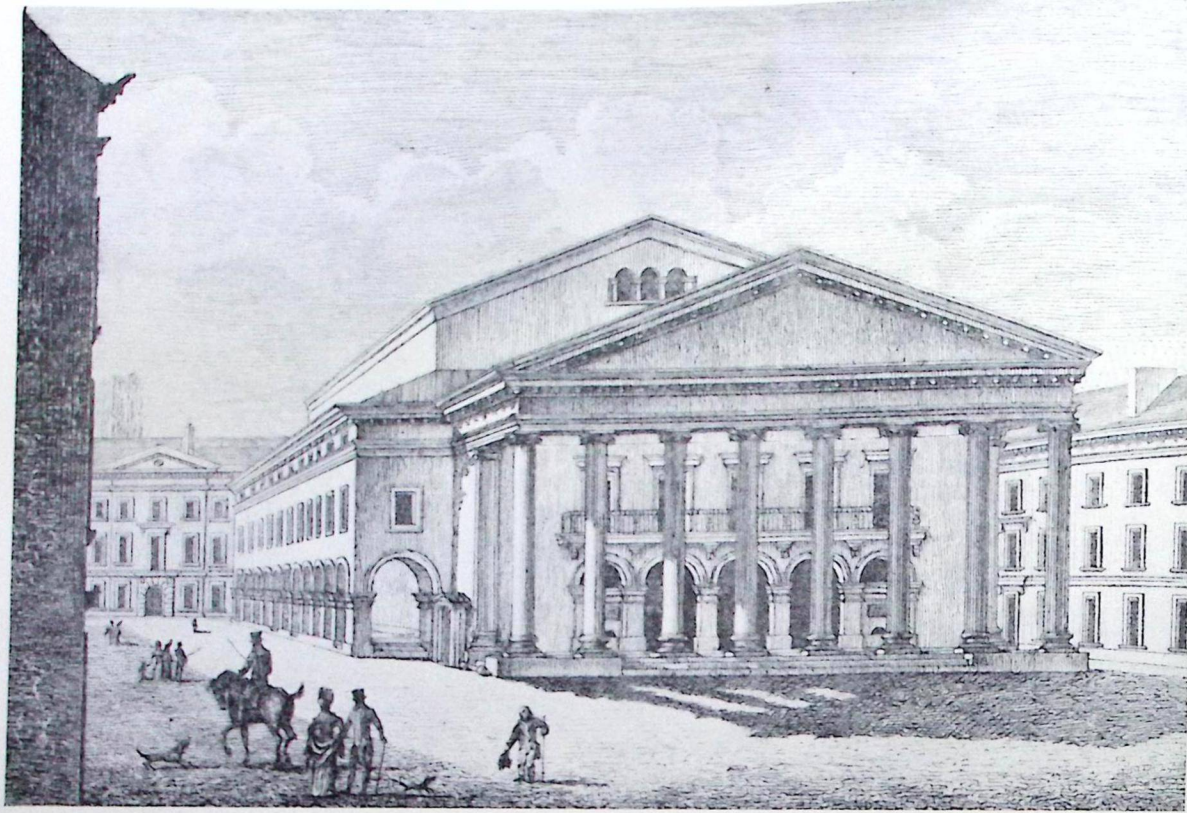
Cette chapelle rustique est ombragée par un vénérable tilleul haut de 20 mètres. C'est d'ailleurs cet arbre, déjà mentionné sur des cartes du XVII^e siècle, qui a donné son nom à l'endroit (linde signifiant en français: tilleul). Quant à l'oratoire proprement dit, il fut construit en briques et pierres blanches et est de style néo-classique. Une pierre encastrée dans la façade porte le millésime de 1838. Avec l'imposant tilleul qui le signale de loin, il forme un ensemble des plus pittoresques comme en témoigne la photo reproduite ci-dessus. Le chemin qui s'amorce à gauche de la chapelle est un tronçon de l'antique voie joignant Tervuren à Louvain tandis que celui qui court à droite relie le village de

Meerbeek au moulin à eau (aujourd'hui remanié) de Sainte-Vérone à Leefdaal. Jusqu'il n'y a guère, rien ne semblait devoir troubler l'exquise ordonnance de ce coin qui, depuis plusieurs siècles, participait intimement à la paix des champs. Toutefois au seuil de cet été, qui fut si propice aux évasions vers nos bois et nos campagnes, l'un de nos estimés collaborateurs, J. de Kempe- neer qui, en dehors du temps consacré à l'étude et à la recherche, ne ménage aucun effort pour contribuer à la sauvegarde de notre patrimoine historique et culturel, nous signalait que le site du «Linde» à Bertem courait un risque réel d'être rayé de nos cartes en raison du percement de l'autoroute E5 dont le tracé passe à 100 mètres à peine de la chapelle de Bertem et du tilleul qui la garde.

Sitôt prévenu, notre président, M. Philippe Van Bever, qui assume également la vice-présidence de l'Intercommunale E5, alerta la direction centrale de cette société de façon à ce que

l'oratoire et l'arbre en question soient préservés lors de l'aménagement des abords de l'autoroute. Nous sommes heureux d'informer nos lecteurs que les démarches entreprises par notre président ont abouti à un résultat positif; la direction de l'Intercommunale E5 vient en effet de donner à ses services compétents les instructions voulues pour qu'aucune atteinte ne soit portée à l'oratoire et à son cadre lors des prochains travaux de l'E5.

Ainsi, grâce à ce concours généreux de bonnes volontés et à cette compréhension mutuelle des intérêts en jeu, un de ces sites traditionnels sans lesquels nos paysages brabançons ne seraient plus qu'autant de lieux sans âme et sans relief, vient d'être sauvé; solution dont nous nous réjouissons particulièrement en cette année consacrée à la protection de la nature plus que jamais menacée par une civilisation qui n'a que trop tendance à se déshumaniser.



Le Théâtre Royal de la Monnaie

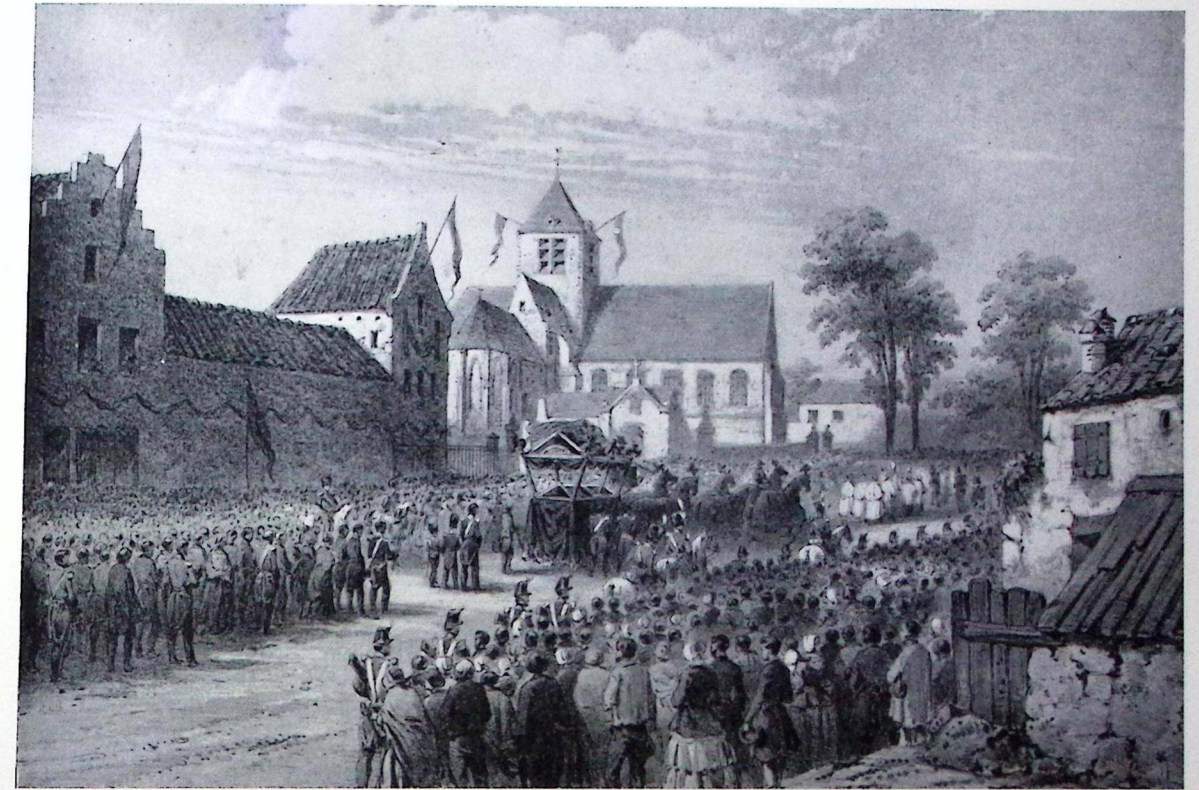
Bruxelles sous le Second Empire

par Berthe DELEPINNE

Le 14 octobre 1850, alors que se déroulaient à la collégiale des Saints-Michel-et-Gudule les funérailles de la reine Louise-Marie, un service solennel était chanté à Paris en l'église Saint-Roch à la mémoire de la souveraine. Le Prince-Président s'y était fait représenter. Deux ans plus tard, Victor Hugo, réfugié à Bruxelles, y faisait paraître « Napoléon le Petit »,

sans savoir qu'au mois de novembre 1852 un plébiscite porterait Napoléon III sur le trône impérial. Et l'année 1853 voyait se célébrer deux mariages: celui de l'Empereur avec la comtesse de Montijo et celui du duc de Brabant, le futur Léopold II, avec l'archiduchesse Marie-Henriette de Habsbourg, arrière-petite-fille de l'impératrice Marie-Thérèse.

Bruxelles jouait de mieux en mieux son rôle de capitale, et « l'Indépendance » écrivait: « Ce qui étonnerait le plus un Bruxellois se réveillant dans sa vieille cité après un quart de siècle, ce ne serait pas de voir les équipages et les voitures publiques sillonner les rues où croissait l'herbe jadis, les magasins lutter de luxe et d'élégance avec ceux de Paris et de Londres, les boulevards



Funérailles de la reine Louise-Marie, le 14 octobre 1850. Arrivée du cortège funèbre à l'église de Laeken.

animés par de nombreux passants, les trottoirs dallés facilitant la circulation des promeneurs, une somptueuse galerie substituée à la sombre ruelle Saint-Hubert, ce serait l'abondance des lieux ouverts à la distraction et la possibilité, aujourd'hui constatée, de leur existence au sein de la capitale. »

On construisait beaucoup à Bruxelles. Le duc et la duchesse de Brabant avaient, en 1854, posé la première pierre de l'église Sainte-Catherine. Une nouvelle statue équestre de Charles de Lorraine était hissée au fronton de la Maison des Brasseurs à la Grand-Place. De la gare du Luxembourg, bâtie vers 1855, partaient les trains qui, bientôt, iraient jusqu'à Trèves en traversant l'Ardenne, mais qui, présentement, s'arrêtaient à La Hulpe. Le Théâtre de la Monnaie, rebâti d'après les plans de

Poelaert après l'incendie de 1855, rouvrirait ses portes le 24 mars 1856 par un spectacle aujourd'hui oublié: « Jugurtha l'Indienne » de Halévy. Louis Hymans décrit longuement la salle et attarde ses regards au nouveau plafond: « Au lieu de représenter les banalités mythologiques dont on a tant abusé, il a servi à retracer une idée toute nationale et offre aux spectateurs « La Belgique protégeant les Arts ». La figure monumentale de la Belgique, due à l'habile crayon de Monsieur Hendrickx, est assise sur un trône au pied duquel le lion belge étend sa fauve majesté... » Bruxelles avait accueilli fraternellement les proscrits français du Second Empire qui, tous, purent comme Victor Hugo, Alexandre Dumas, Edgar Quinet, Prudhon y poursuivre leurs activités artistiques et intellectuelles, mais cer-

tains témoignèrent à leurs hôtes un dédain et une injustice qu'excusait leur dépaysement. L'un d'eux, Amédée de Saint-Féréol, écrivait: « Un Belge de Bruxelles, ville tête et cœur de la Belgique, ne diffère guère de ses voisins de France que parce qu'il est moins barbu, plus ganté et a toujours une canne à la main, à moins que ce ne soit un parapluie. » Par contre, l'archiduc Maximilien d'Autriche, qui épousera le 27 juillet 1857 la princesse Charlotte, fille de Léopold Ier, dira: « Bruxelles m'a donné la sensation d'une ville distinguée et du chez-soi, sensation dont j'avais été privé en France. »

L'année 1859 est fertile en événements à Bruxelles. L'Université Libre, établie dans l'ancien Palais du Cardinal Granvelle, célèbre son vingt-cinquième anniversaire. Le petit prince Léopold, fils



L'ancien palais du cardinal Granvelle occupé dès 1842-1845 par l'Université Libre de Bruxelles (photo datant de 1893).

unique du duc et de la duchesse de Brabant, vient au monde le 12 juin, et la Colonne du Congrès est inaugurée le 26 septembre en présence du duc et de la duchesse. Personne ne trouva trop pompeux les vers que le poète Franz Stevens dédia à la Colonne :

*« ... Quel que soit un jour le destin, ô Colonne,
Élève avec orgueil, du sol libre au ciel bleu,
Ta spirale d'airain que dore et que couronne
Le rayonnant regard du soleil et de Dieu. »*

Le contraste est frappant dans l'histoire de Bruxelles entre les divers événements qui suscitent l'enthousiasme ou la réprobation, exaltent le sentiment national ou qui conditionnent le rayonnement artistique de la ville.

Année 1860, à jamais mémorable dans les annales de la cité où Richard Wagner vint à la Monnaie les 23 et 28

mars diriger deux concerts de ses œuvres, et où l'octroi, qui mettait des barrières moyenâgeuses à l'expansion économique, était supprimé. En 1863, paraissait le premier volume de critiques d'art consacré au Salon de Bruxelles. Il était écrit par un jeune homme de 19 ans: Camille Lemonnier. Il y avait encore à Bruxelles, quand en 1864 la création de l'avenue Louise fut décidée, un postillon qui jouait de la trompette. « Il montait, écrivit Edmond Cattier, le cheval attelé en flèche au premier omnibus qui circula à Bruxelles. Il allait de la rue des Quatre Vents à Molenbeek à la place communale d'Ixelles. Le cheval de flèche lui était octroyé pour opérer la montée de la ville à partir de la Grand-Place. A chaque difficulté vaincue, le postillon claironnait une fanfare de joie. Quand en-

fin il entrevoyait la Porte de Namur, il lançait dans les airs des accents victorieux, et il ne fallait plus de là qu'une bonne dizaine de minutes pour atteindre le pavillon Malibran. Le voyage complet ne durait pas plus de six petits quarts d'heure. »

Baudelaire, arrivé à Bruxelles le 24 avril 1864 et qui en partira le 2 juillet 1866 sans que rien n'eût trouvé crédit favorable à son esprit et à son cœur, eut pu cependant participer à des événements qui, après un siècle, prennent une dimension que l'actualité ne leur ménagea pas toujours avec exactitude. Le 17 décembre 1865, au lendemain des funérailles de Léopold Ier, le roi Léopold II, venant de Laeken, et se rendant au Palais de la Nation pour y prêter le serment constitutionnel, dira au bourgmestre qui l'accueille sur le territoire

de la capitale: « Le Roi qui, il y a trente-quatre ans, est entré à Bruxelles par cette même porte avait exprimé un vœu. Il souhaitait de voir la capitale se développer et s'embellir. Ce vœu, Messieurs, vous et vos prédécesseurs, vous l'avez réalisé. J'espère que, bien avant l'entrée de mon successeur, la capitale recevra de nouveaux embellissements, et notamment qu'elle ne souffrira plus des émanations d'une rivière malsaine... »

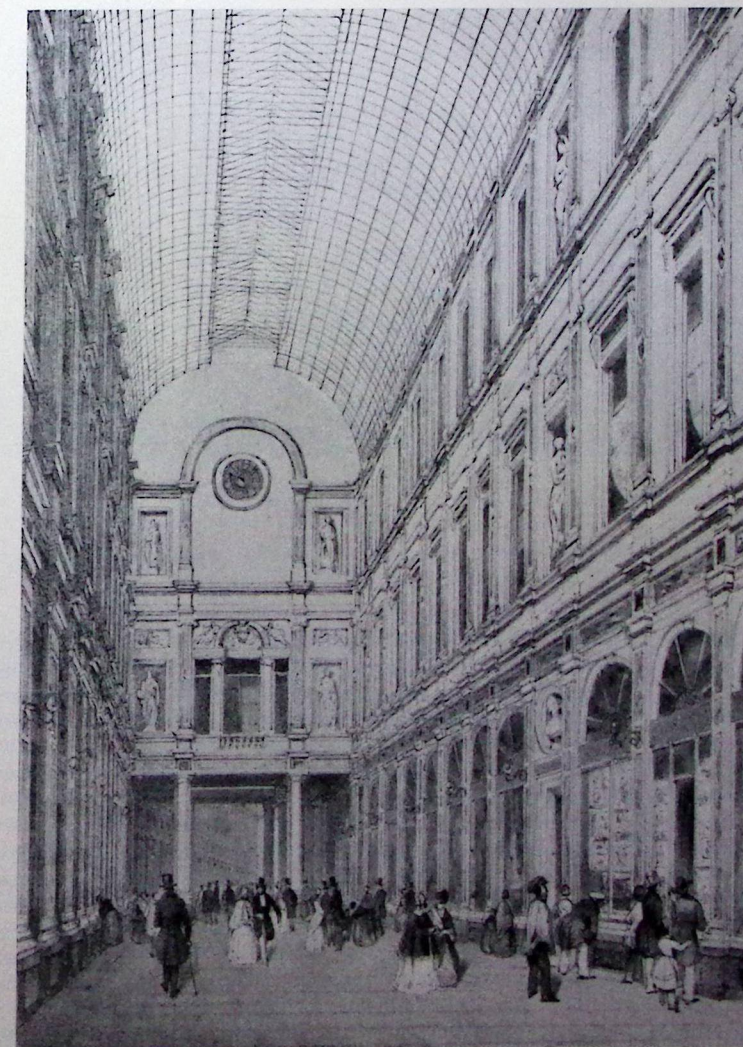
Bientôt étaient inaugurées la Cité Fontainas, réservée aux instituteurs communaux retraités, ainsi que la fontaine de Brouckère, Porte de Namur, et, le 31 octobre 1866, était posée la première pierre du Palais de Justice. Toutes les jolies femmes de Bruxelles sanglotaient lors de la création de « Mignon » à la Monnaie le 29 mars 1867. Au mois d'avril, le comte de Flandre, frère du Roi, et sa jeune épouse, la princesse Marie de Hohenzollern, font leur Joyeuse Entrée à Bruxelles où ils vont s'installer dans le charmant hôtel du Marquis Arconati au coin de la rue de la Régence et de la place Royale, connu désormais sous le nom de Palais du Comte de Flandre. En cette même année 1867, Charles De Coster faisait paraître son chef-d'œuvre « La Légende d'Ulenspiegel ». Le roi Léopold II, après une visite officielle à Berlin et à Paris, pressentant l'imminence d'une guerre dans laquelle la Belgique pourrait être entraînée, obtient une augmentation de 1.800.000 francs au budget de la Défense nationale.

Les événements dynastiques, qui tiennent tant au cœur des Belges, ont également de singulières conséquences pour l'avenir du pays. Le 22 janvier 1869 mourait au Château de Laeken le petit duc de Brabant, en qui le Roi avait mis toutes ses tendresses et tous ses espoirs, mais le 9 juin 1869, le prince Baudouin, premier fils du comte de Flandre, naissait dans le clair Palais de la rue de la Régence où, dans la même chambre du 1er étage, le prince Albert allait, six ans plus tard, voir le jour. A Bruxelles, le 22 mars 1870, était créé

en français l'opéra Lohengrin de Richard Wagner qui « remporta un éclatant succès malgré les imperfections de la mise en scène. La moyenne des dix premières recettes fut de 3.500 francs ». Le 15 juillet, la guerre entre la France et l'Allemagne éclatait à nos frontières qui ne furent pas franchies par les belligérants. Bruxelles, comme après la bataille de Waterloo, retrouvait son rôle humanitaire de secours aux blessés. Le Palais de Bruxelles est transformé en ambulance, et les hôtels patriciens deviennent des infir-

meries où le dévouement et la générosité des médecins, mais aussi des femmes de toutes les classes de la société, sauvèrent bien des vies. Dans le Château de Laeken, la Reine en grand deuil dirige, surveille et coordonne toutes les sections du vaste réseau hospitalier du pays et surtout de la capitale.

L'empereur Napoléon III capitulait à Sedan le 1er septembre 1870. Et c'est en faisant de la charpie que les petites princesses Louise et Stéphanie passèrent leur été.



Les Galeries Saint-Hubert, un des passages les plus somptueux et les plus animés de la capitale

L'église de Diegem

par Yvonne du JACQUIER
archiviste - conservateur honoraire
de l'Hôtel Charlier.



Le clocher de l'église de Diegem, affectant la forme d'une tiare, est l'un des plus originaux de Belgique.

D'où qu'on vienne, on voit l'église de loin, un peu trapue sous son clocher en forme de tiare, un des plus originaux de Belgique. Il est daté de 1654.

Il semble qu'un oratoire païen existât là autrefois et que, pour mieux déraciner le culte ancien, les missionnaires édifièrent leur première chapelle sur l'emplacement même des autels qu'ils avaient détruits.

Quoi qu'il en soit, l'église fut construite au XVI^e siècle, en gothique tertiaire, par des moines du Corneliemunster d'Aix-la-Chapelle. Elle est faite de moellons en pierre de Diegem alter-

nant avec de la brique rose; elle se compose d'une nef principale et de deux bas-côtés; des colonnes engagées flanquent l'ogive qui s'ouvre vers le transept.

Les lambris de chêne s'harmonisent très heureusement avec la pierre et la brique; ils sont tous millésimés et vont du Renaissance finissant au Louis XV. Éléphants et sans surcharge, ils s'apparentent fort bien aux stalles de chœur qui datent de la même époque; elles se trouvent actuellement près du grand porche. La chaire de vérité, d'un travail plus chargé, est datée de 1686.

Jadis les murs étaient enduits et les

colonnes décorées de fresques; on les dérocha au début du XX^e siècle et l'on fit une tentative de restauration, peu réussie d'ailleurs; c'est probablement pour cette raison que l'on n'a pas poursuivi l'entreprise.

L'église est dédiée à sainte Catherine, toutefois ce n'est pas vers elle que montent les invocations, mais bien vers saint Corneille, pape et martyr. On vénère sa statue dans le transept droit, statue d'inspiration espagnole, qui date du XVI^e siècle. Elle représente le saint tenant de la main droite la croix apostolique à trois branches et de la main gauche un cornet. Un tableau,



Ci-dessus: A gauche: Statue de Saint Corneille, œuvre d'inspiration espagnole, remontant au XVI^e siècle. A droite: Le chœur de l'église de Diegem se signale par ses intéressantes clés de voûte et ses élégantes baies.



encastré au-dessus de l'autel, nous montre « Le Triomphe de Saint Corneille », attribué primitivement à de Crayer; toutefois, en le nettoyant, on a découvert le monogramme du peintre Jan Van Hoebraeken. La toile est de bonne facture, bien équilibrée; elle représente une mère qui tend son enfant malade à saint Corneille. On l'invoque pour les enfants, contre les convulsions, la paralysie, le mal caduc; on demande même parfois son intercession pour des animaux et jadis on lui faisait des dons en nature, coutume qui vraisemblablement perpétuait des rites païens.

Une sorte de tabernacle, en bois de tilleul peint blanc et or et datant de la fin du XVIII^e siècle, contient le reliquaire, en forme de cornet, fait de cerisier décoré d'argent ouvré. On découvre un tabernacle similaire dans le transept gauche.

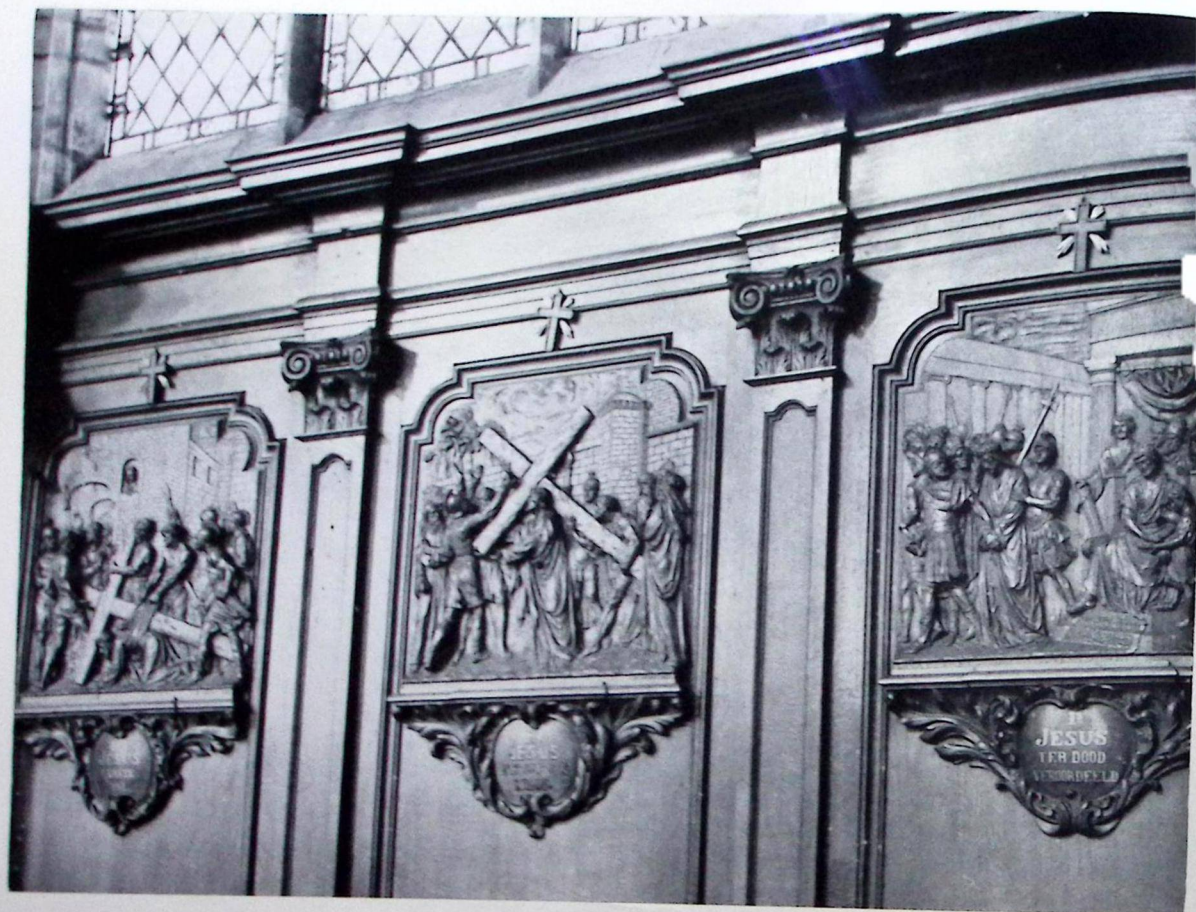
Signalons encore des fonts baptismaux en marbre blanc d'époque Renaissance, un admirable Christ en bois du XVII^e siècle, le jubé, ainsi que les orgues qui furent construites en 1792 par le facteur Rochet de Nivelles; ce sont les orgues les plus importantes de la région.

Les travaux d'embellissement et de

restauration ont été entrepris à la fin du XIX^e siècle.

De 1882 à 1885, le sculpteur F. Devriendt de Borgerhout a réalisé un fort beau chemin de croix en chêne sculpté. Les « stations » sont encastées dans les lambris et ne les déparent nullement; au contraire, on sent que l'artiste a profondément pensé son œuvre; ses personnages ont des expressions justes. Le curé Ketelbant, qui en fut le promoteur, est représenté — dernier personnage à gauche dans l'avant-dernier médaillon « La Descente de Croix ».

Plus récemment, le curé actuel, l'abbé



Trois stations du remarquable chemin de croix, en chêne, dû au sculpteur F. Devriendt.

Van Crombruggen, a présidé aux restaurations, notamment des reliquaires et des tabernacles; il a augmenté avec un goût très sûr le mobilier de l'église. C'est à son intervention que la paroisse s'est enrichie de belles statues très sobres, taillées dans de vieilles poutres de chêne. Elles sont dues au sculpteur Pierre Duquesne. Très dépouillées, elles en sont d'autant plus émouvantes et d'une grande élévation de sentiment. Le Christ ici, simplement, a les mains jointes à l'endroit du cœur, pour témoigner de

l'amour qu'il voue au genre humain. Du même artiste, un Saint Antoine portant l'Enfant Jésus est également fort bien venu. Le culte de saint Corneille est, même en notre époque matérialiste, resté très vivace. Il est suivi toute l'année, puisqu'une grand-messe est chantée le premier mardi de chaque mois, à 10 heures. Cet office ne peut être ni avancé, ni postposé sous aucun prétexte; les jour et heure sont immuables, en manière telle que les pèlerins puissent y venir avec certitude.

En dehors de cette manifestation régulière, il est deux pôles importants: la fête de saint Corneille, le 16 septembre, qui est marquée aussi par une messe solennelle, mais surtout le lundi de Pâques qui attire les grandes foules à Diegem. C'est alors qu'a lieu la « Grote Begankenis » expression que l'on pourrait traduire par « grande marche » ou « grand tour ». Très tôt dans la matinée, les fidèles viennent prier le saint et font avec dévotion plusieurs fois le tour extérieur de l'église. Les plus fervents font aussi un

grand circuit dans la campagne, suivant un itinéraire qui, autrefois, était jalonné de chapelles; ces oratoires ont disparu; il en reste un seul, rue Sainte Catherine.

Une grand-messe solennelle, à 10 heures, rassemble une foule énorme dans l'église devenue soudain trop petite; tous les prie-Dieu, tous les bancs sont occupés; le public est tassé debout dans les allées et dans le fond. On prie et on chante. Il y a

énormément d'enfants en bas âge que l'on recommande au saint; aux chants liturgiques, ils mêlent leurs pleurs et leurs cris, leurs rires et leurs gazouillis; ils trouvent le temps bien long; c'est pour eux que l'on implore, mais ils n'en ont cure.

En cette journée pascale, les rites renouvelés ont amené d'autres accents; entre deux chants liturgiques traditionnels, il nous a été donné d'entendre un « alleluia » de Sœur Sourire discrètement syncopé; ponctué par un léger roulement de tambour, il éclatait, frais comme un hymne de printemps. Puis ce fut un chant très doux, à trois temps, presque une valse lente et — Dieu nous pardonne — pendant un instant, il nous a semblé que, dans cette joie de la Résurrection, l'église, les statues, les prêtres, les enfants de chœur étaient enlevés dans un mouvement de volte. David ne dansait-il pas devant l'Arche Sainte?

Aussitôt la messe terminée, les fidèles se pressent à l'autel de saint Corneille pour baiser le cornet-reliquaire et recevoir la bénédiction. Les mères tendent leurs enfants. En plus calme, en plus recueilli, nous retrouvons certaines ferveurs espagnoles.

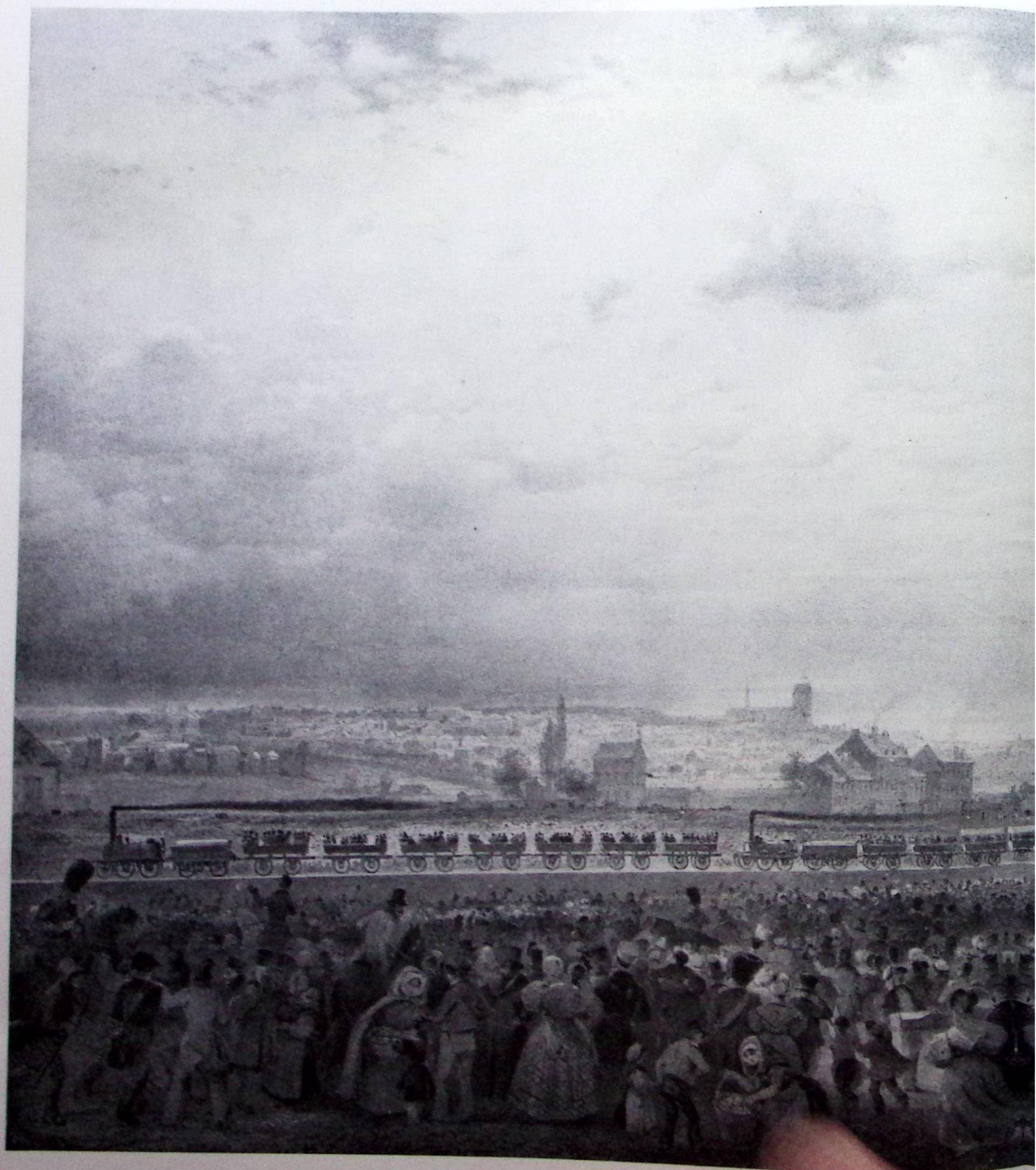
C'est ensuite le lent écoulement vers la kermesse. Au sortir de l'église, on voit le châtelet, tout ce qu'il reste d'un manoir médiéval disparu au XV^e siècle. Un vieux café à l'enseigne de saint Corneille accueillera les plus pressés; d'autres s'égailleront dans les rues voisines; en attendant, on se promène entre les échoppes, on achète le poisson rouge ou les jeunes plantes printanières; les marchands maintiennent avec peine leurs ballons multicolores qui tranchent sur la foule encore grise

en ce matin où l'hiver lance ses ultimes bourrasques. Un rayon de soleil parle pourtant des beaux jours proches.

Et comme les émotions vives excitent l'appétit, les pèlerins se dirigent bientôt vers les échoppes où grillent de gros boudins noirs et blancs au parfum plein de promesses, à moins qu'ils ne préfèrent les « fritures » où de savoureuses « smoutebollen » grésillent dans l'huile bouillante.



A gauche: Saint Antoine de Padoue; à droite le Christ, les mains jointes sur la poitrine, deux œuvres d'une excellente venue, taillées dans de vieilles poutres de chêne par le sculpteur Pierre Duquesne.



Notre premier chemin de fer

par C. DERIE

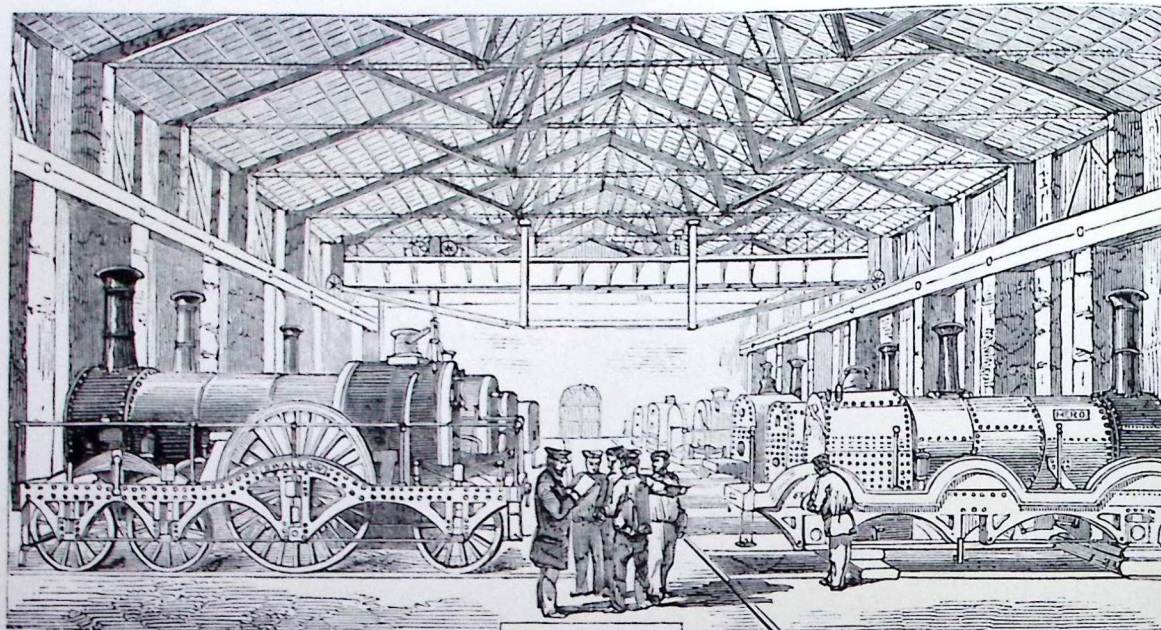
NUL n'ignore que le 5 mai 1835 fut inauguré le premier tronçon des chemins de fer à vapeur du continent: Bruxelles-Malines.

Trois locomotives commandées à la firme R. Stephenson et C^o à Newcastle furent baptisées: la Flèche, le Stephenson et l'Eléphant.

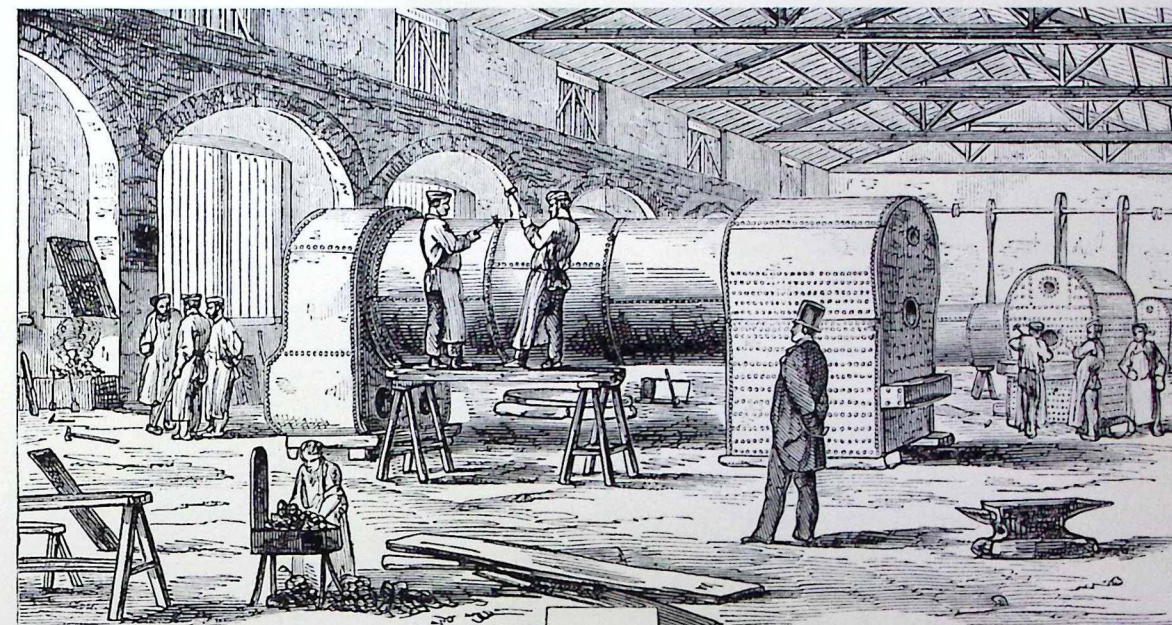
Par la suite, la firme Stephenson livra encore « Le Rapide » le 1^{er} juillet 1835 et « L'Eclair », le 5 août 1835.

Entre-temps l'industrie belge se mit sur les rangs. Une seule firme, à l'époque, était suffisamment montée pour entreprendre pareil travail. C'était la Société John Cockerill, à Seraing.

Inauguration du premier chemin de fer belge, le 5 mai 1835 (lithographie).



Hall de montage des ateliers de construction de locomotives du Great Western Railway à Swindon.



Construction d'une chaudière aux ateliers du Great Western Railway à Swindon.

Depuis le 10 février 1835 cette usine soumissionnait pour quatre locomotives à la fois, pour un ensemble de 141.500 francs, soumission qui fut approuvée le 21 mars 1835 par le ministre de l'Intérieur, de Theux.

La première locomotive construite à Seraing fut baptisée « Le Belge » et fut livrée le 30 décembre 1835. La deuxième, « L'Anversoise » fut livrée le 4 mai 1836 et la troisième « L'Escaut », le 10 juin 1836. La quatrième destinée pour la remorque des trains de marchandises, fut nommée « Godefroid de Bouillon » et fournie le 29 mai 1837. On ne chômait pas et J. Cockerill reçut commande de plusieurs autres locomotives du même type que les trois premières. Ce furent le 16 novembre 1836:

la Bayard, le 7 février 1837: la Rubens, le 5 avril 1837: l'Artevelde, le 13 juin 1837: la Superbe, le 7 août 1837: la James Watt, le 17 août 1837: le Commerce, le 29 août 1837: la Juste Lipse, le 9 septembre 1837: la Charles XV, le 27 septembre 1837: le 4 Journées, le 27 novembre 1837: la Robert Fulton. De leur côté, les Ateliers Stephenson continuèrent à fournir et bientôt six nouvelles locomotives virent le jour. A la fin de 1837, le chemin de fer belge utilisait 27 locomotives. Nous n'allons pas nous étendre sur l'accroissement rapide de ce parc locomotives. Toujours est-il que, le 1er janvier 1843, 129 locomotives étaient au service de notre chemin de fer; 42 provenaient d'Angleterre, les 87 autres étaient sorties des usines belges.

C'est en Belgique que, pour la première fois, un chemin de fer fut conçu d'un point de vue général, avec un plan d'ensemble politique et économique et prit la forme ramifiée d'un réseau. Ce réseau du continent fut conçu par Léopold Ier et son ministre des Travaux Publics, Charles Rogier, et exécuté par Pierre Simons, ingénieur belge, qui entreprit l'étude de ce réseau avec son beau-frère De Ridder, commissaire du Gouvernement. Il défendit devant le Parlement la charte qui fut votée le 1er mai 1834 et qui définit ainsi le réseau: « Il sera établi dans le royaume un système de chemins de fer ayant pour point central Malines et se dirigeant à l'est vers la frontière de Prusse par Louvain, Liège et Verviers; au nord, sur Anvers; à l'ouest,

sur Ostende, par Termonde, Gand et Bruges et au sud sur Bruxelles et en direction de la frontière française. En un an, la ligne de Bruxelles à Malines fut réalisée et, le 5 mai 1835, quittant la gare de l'Allée Verte à Bruxelles, trois locomotives de Stephenson emmenèrent à Malines, en trois convois, 900 invités dont George Stephenson. Cet événement fut célébré par de nombreuses gravures et même par la faïence populaire bleue de Bruxelles. Dans ses « Souvenirs du Vieux Bruxelles », Joe Dierix de ten Hamme nous décrit ce 5 mai 1835: « La foule des habits officiels était grande: MM. de Theux, ministre de l'Intérieur, maître de cérémonie; de Meulenaere, ministre des Affaires étrangères; Ernst, ministre de la Justice; le baron

d'Huart, ministre des Finances; le baron d'Evain, ministre de la Guerre; les membres du corps diplomatique au grand complet; les autorités communales de Bruxelles et de Malines et, surtout, des ingénieurs de tous les pays. » Toutes les troupes de la garnison sont rangées dans la station, le long des rails fraîchement posés..... » Je vois encore M. Charles Rogier, dans sa pleine verdeur, entouré de dignitaires, ministres, sénateurs, généraux, diplomates, etc., chamarrés sur toutes les coutures, en habits de gala, chapeaux à plumes et le reste. Le député, toujours vert-galant, la figure rayonnante de l'inauguration de son œuvre, donnant force explications aux dames craintives, s'approchant avec prudence du mécanisme de cette machine infer-

nale (la locomotive dite alors: remorqueur). C'était plaisir à voir tous ces beaux messieurs en habits brodés d'or, mettant un genou en terre pour mieux examiner le dessous de la « mécanique »; puis, faisant le tour de ce qui leur paraissait aussi curieux que le cheval de Troie, examiner tous les robinets les uns après les autres, non sans une crainte bien sentie de voir à tout instant la chaudière éclater en mille morceaux. Car, il faut bien l'avouer - à l'inverse du peuple - ce groupe de fonctionnaires n'avait guère de foi en l'idée nouvelle.

» Le doute était si bien dans les esprits qu'à grand-peine on avait pu trouver quelques fruits secs du ministère de l'Intérieur - il n'existait pas alors de département des Travaux Publics - pour



Une bourrasque subite...

entrer comme employés dans la nouvelle administration qui se formait. Chacun croyait assister à un essai, fort coûteux, d'une sorte de joujou qui n'avait aucune chance d'avenir pratique. Après l'arrivée du roi Léopold, vigoureusement acclamé par la foule, le signal du départ est donné par la trompette.

« Le canon tonne, toutes les musiques jouent à la fois; un long frémissement

s'élève du public innombrable qui se trouve massé dans les prairies jusque dans les plaines de Monplaisir! Le remorqueur souffle - il ne sifflait pas encore - de longs flots de fumée s'élèvent dans les airs!

« Non! Non! Non! comme s'écriait un de mes contemporains, qui a décrit les mêmes impressions, il est impossible de se figurer la sensation, si on ne l'a pas éprouvée soi-même, de se voir

entraîné une première fois par la vapeur, quand on a toujours voyagé dans les diligences du bon vieux temps!

« Le spectacle qu'il me fut donné alors de contempler est absolument inénarrable. Malgré le temps épouvantable - il pleuvait à torrents - toutes les plaines de Bruxelles à Malines sont couvertes d'une foule compacte accourant de tous les villages environnants à plusieurs lieues à la ronde.

» La vue de ce premier train, tout paroisé de drapeaux, orné de guirlandes, de fleurs et de verdure, s'avançant poussé par une force inconnue, à une vitesse relativement énorme, laissant après lui un long panache blanc dans les airs, était bien faite pour impressionner vivement les imaginations.

» Aussi, ces naïfs campagnards témoignaient leur ahurissement sous tous les modes imaginables. Les uns, la bouche ouverte, semblaient pétrifiés sur place; d'autres levaient les bras au ciel; les femmes s'agenouillaient, se signant dévotement. Et ce spectacle continuait pendant un trajet de quatre lieues!

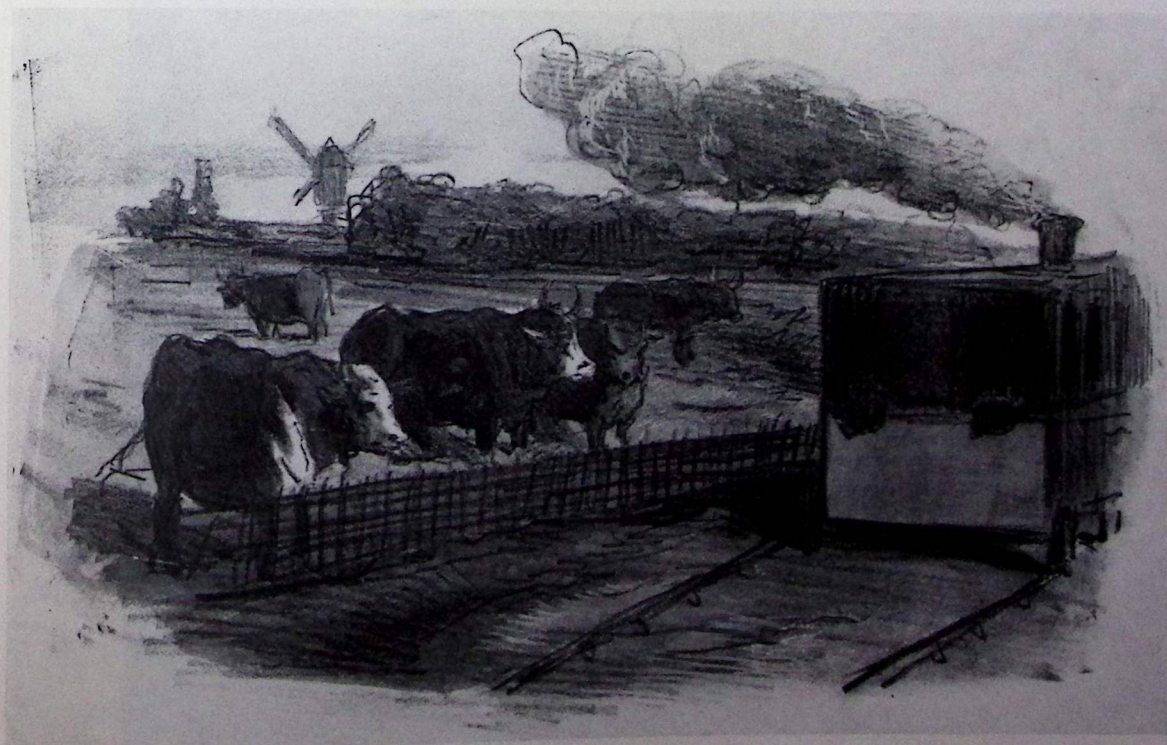
» Non, le souvenir d'une pareille scène ne peut s'effacer de la mémoire et, certes, dans l'enthousiasme de ce grand jour, l'instinct du peuple avait mieux compris que celui de ses chefs la grandeur nouvelle qui s'ouvrait pour l'humanité ».

Les opinions furent des plus diverses. On parla du « diable au village », du « diable de feu », de « Jan Vapeur », et combien d'autres encore. Des craintes naquirent: les vaches allaient-elles encore donner du lait? Ne seront-elles pas effrayées par le passage bruyant des trains? Et les poules? Continueront-elles de pondre? Qu'allait-on faire des chevaux qui seront mis en chômage?

Toutes craintes dissipées assez rapidement, lorsqu'on se rendit compte des bienfaits apportés au Pays...

Le Musée de la gare du Nord à Bruxelles abrite une exposition très intéressante. On peut y suivre l'évolution de la locomotive à vapeur remplacée graduellement par le Diesel et l'électricité. Lorsqu'en décembre 1966, nous avons assisté au dernier voyage de la locomotive à vapeur n° 29.013, remorquant le train 8155: Ath-Denderleeuw, nous n'avons pu cacher notre émotion. Quel est l'homme - grand enfant comme il l'est - qui ne s'est jamais intéressé aux chemins de fer? Quant à moi, je m'y intéresse toujours... passionnément.

« Premiers sujets belges qui se présentent à la vue », dessin de Amédée de Noé dit Cham (Paris 1819-1879), extrait de « Ah quel plaisir de voyager! ».





Le Jardinier

*Le jardinier a déposé sa bêche,
Il a frotté ses mains pleines de terre,
Puis est passé près des roses trémières
Pour se cueillir une pesante pêche.*

*Il a mordu dedans à pleines dents,
Et le jus a coulé dans la lumière
Sur son menton encore tout mouillé
De sueur chaude mêlée de poussière.*

*Il a levé son front clair vers le ciel
Tout bleu sur le toit rouge des maisons,
Et il a vu la dernière hirondelle
Faire des nœuds autour de son pignon.*

*Longtemps, il a regardé l'horizon ;
Il a jeté le noyau de la pêche,
S'est essuyé de la main le menton,
Puis, souriant, il a repris sa bêche.*

Maurice CARÈME



Aux sources de la Thines.

Au fil de la Thines

« Aperçois-je une rivière? Je la cite! »

Jean-Jacques Rousseau
(Les voyages à pieds)

par Willy ROCHER

SUIVRE une rivière! Voilà un itinéraire pédestre tout tracé, sans erreur possible! Une question se pose immédiatement: dans quel sens faut-il entreprendre la promenade? Remonter d'aval vers l'amont? Il est généralement admis que c'est la façon la plus intéressante, qui révèle les plus beaux aspects. Ou bien faut-il descendre d'amont

vers l'aval? Les partisans de cette direction disent que le fil de l'eau est plus naturel... Nous pensons que les deux sens constituent des promenades à la fois différentes et complémentaires, qu'il faut faire toutes deux pour bien connaître un cours d'eau sous tous ses aspects. La Thines « rivière Yaya » dans l'intimité nivelloise,

nous la descendrons ensemble! La suivre de bout en bout selon ses méandres, c'est déjà une randonnée pour marcheurs entraînés, qui dure toute une journée. Si vous préférez, vous pouvez la scinder en deux parties, deux promenades, sur deux dimanches après-midi, de la source à Nivelles et de Nivelles au confluent de la Samme. Libre à vous de choisir!

La Thines naît aux confins méridionaux du village de Thines. Avant la création du complexe industriel nivellois de la chaussée de Namur, la « marche d'approche » pour arriver à la source constituait déjà à elle seule une longue promenade, que l'on arrive du Faubourg de Charleroi, ou du Faubourg de Namur, par la « ruelle aux loups » et le chemin du Berdachau. Les vieux chemins creux champêtres conduisant en direction de la source étaient avant-guerre fortement encaissés. Après 1940, ils ont été aux trois quarts comblés par les décombres de la ville qu'on y a déversés. Aujourd'hui, les nouvelles routes du centre industriel permettent d'arriver en véhicule relativement près de la ferme de la *Vieille Cour*, anciennement « *Cense du Viescourt* »...

C'est là, dans un pré perdu, entre de riches champs cultivés étendus, que naît notre rivière, pas loin du point culminant de Thines, dans la propriété de la vieille cense. Une prairie marécageuse derrière la ferme, une petite flaque d'eau limpide qui bouillonne presque imperceptiblement, un mince filet qui s'en dégage, cent mètres plus loin une grande mare transparente et peu profonde (nous dirions en wallon une « belle flache »), elle commence ainsi et passe près de la ferme. Avec ses murs défraîchis, ses grands bâtiments, ses moellons, quelques fenêtres à arcades ou à barreaux blancs, ses porches, la grosse pompe rouge au-dessus d'une auge dans la cour, la cense présente un air tout à la fois vieillot, rustique et cossu, tranquillement belle entre ses longs peupliers. La Thines, mince ruisseau, la dépasse, se glisse sous le chemin de terre et traverse un nouveau pré marécageux parsemé de joncs.

Une fermeite perdue, un bosquet, puis c'est la grosse ferme *Vaillantpont*, sur la droite, autrefois *Valionpont*, et aussi *Waillampont*. L'ensemble des bâtiments est plus massif que la *Vieille Cour*; une enceinte de murs de briques, de pierres et de moellons lui donne un aspect plus fermé, un air de forteresse! Ses origines sont très anciennes, les premières connues nous ramènent

au XIIe siècle, lorsque les *Frères du Temple* vinrent s'y établir. Lors de la suppression de l'ordre, la propriété passa à celui de *Malte*, relevant de la *Commanderie des Chantrennes* près de *Jodoigne*. Elle fut tour à tour campement, hôpital d'armées, ravagée, incendiée, reconstruite. Les biens furent confisqués et vendus avec la République française. Après *Waterloo*, en 1815, elle servit encore d'hôpital aux alliés. Aujourd'hui une plaque pacifique est placée sur la grille d'entrée: *Institution pour enfants...* Quant à l'ancien moulin à eau de *Valionpont*, mentionné dès le XIIIe siècle, il a entièrement disparu.

Continuons! Premiers saules dans les prés; notre ruisseau s'encaisse dans un limon hesbayen fertile. Il devient ruisseau, passe sous la route de Namur et se borde d'arbres. Nous laissons le hameau de *Jérusalem* à notre droite et traversons le village de *Thines*, aux aspects pittoresques, surplombé de sa charmante petite église à toit et clocher d'ardoises, flanquée de l'ancien cimetière. Dans ce dernier, on trouve encore de vieilles pierres tombales, émouvantes, aux anciens bourgeois de Thines, *Joseph Dineur*, fermier à *Wailampont*; *Hubert Tumerelle* (+ 1869); *Léopold Boucqueau* (+ 1881); *Joseph Bauthier*, dont l'épithaphe nous dit qu'il fut « cultivateur intelligent, administrateur zélé et intègre, successivement échevin et bourgmestre ». Une dalle aussi aux anciens curés de Thines inhumés dans le cimetière: *Eugène Thibaut* (+ 1786), *Armand Thelsen* (+ 1856) et *Joseph Haynault* (+ 1895).

Au centre du village, près de la place communale, la Thines se grossit des eaux de la « fontaine *Thumas* » sur la droite. A la sortie du village, l'ancien moulin, avant la guerre encore guinguette. Il y existait un bassin de natation, format mouchoir de poche, où l'on trouvait encore moyen de faire canoter (une barque). C'était le « *Moulin Joyeux* ». Aujourd'hui, il n'est plus ni moulin, ni guinguette, ni même joyeux! Il tombe tristement en ruine.

La Thines quitte le territoire du village de son nom au hameau « *Les Baraques* ». Elle entre à *Baulers*. Il n'y a pas tellement longtemps, de Nivelles, on n'arrivait ici que par l'ancien chemin empierré de la « *Longue Bouteille* », que la route partant de la cité *Maillebotte* a remplacé.

Nous laissons à gauche l'ancien moulin à blé de *La Biwez*, désaffecté, dit aussi « *Moulin Pany* ». Si l'habitation est toujours occupée, la roue du moulin tombe en ruine. Il ne reste plus grand-chose non

De haut en bas et de gauche à droite: la Ferme de la Vieille Cour à Thines; Façade arrière de la Ferme Vaillantpont à Thines; l'église de Thines au clocheton rustique; Panorama du village de Monstreux.



plus de l'ancien bosquet voisin, où gamins, nous allions jouer cow-boys/indiens!

Seule la cascade est inchangée. Plus loin, c'est le hameau d'Alzumont, où la guinguette « Au Mimosa » connut la grande vogue.

La Thines passe ensuite sous le remblai du chemin de fer de Manage à Ottignies et, de l'autre côté, dans un boqueteau d'une cinquantaine de peupliers, reçoit à droite le ri du *Trichot*, qui doit son nom à celui d'un groupe de maisons près desquelles il naît. Notre rivière laisse à gauche l'étang *Dawan* et file hardiment vers le remblai de la ligne du chemin de fer Charleroi-Bruxelles. En haut à droite, pointe le clocher vert-de-grisé de *Baulers*. Incontestablement, l'église n'a pas autant d'âme que celle au clocheton rustique de *Thines*.

Immédiatement après le remblai, la Thines se grossit sur la droite des eaux du ri du *Caillou*, descendu du voisinage de l'ancienne ferme à laquelle il doit son nom, serpentin d'eau vive bordé de saules.

A cheval sur la Thines, un gros bâtiment rose à toiture d'ardoises, aux porches et volets verts, qui garde du cachet malgré les dépôts de matériaux et le vilain toit en éternit d'une grange: c'est le Moulin de *Bouillon*, dit autrefois de la *Fauvette*, démoli en 1680 et reconstruit en 1827 à l'initiative du maire de Nivelles, *Dangonau*. Il y a quelques décades, dans les grandes occasions, fêtes, fancy-fairs, on fermait les vannes sur la rivière, les eaux montaient rapidement entre les berges profondes d'amont et l'on organisait des parties de canotage! En aval, la Thines devient plus large et plus profonde. Nous passons sur *Nivelles*. Les eaux coulent entre un bosquet et un pré tranquilles, au charme certain. Gamins, nous avons fait là des pêches miraculeuses d'épinoches!

La suite du décor est moins belle! Après la rue des Papeteries et les usines, la rivière roule des eaux sales et polluées; nous longeons le sentier qui accompagne une pauvre Thines souillée aux rives bétonnées, entre les jardins du « Coin de Terre » et le terrain de hockey; elle reçoit le ri *Herman* vis-à-vis du Fonteneau. Le cadre est industriel: une scierie et l'ancien moulin *Dulier*, où l'on taille aujourd'hui la pierre.

Le Moulin *Dulier* était appelé « Moulin du Pont des Pierres » vers 1636, et plus récemment « Moulin *Maxile* ». Ce moulin était le plus en amont des sept moulins principaux connus, ayant existé à Nivelles sur la Thines. Les autres étant successi-

vement le *Stiroux* (en 1432: moulin du *Grand Pont*, puis *Tirel*, *Thirot* en 1550, *Thirion* en 1636); le moulin des *Etuves*, déjà en ruine au XVIIe siècle; celui des *Poullées* (1573) dit aussi des *Archers*; celui des *Fossés* ou des *Tanneurs*, ou moulin *Brûlé*; le *Béreau*, ou *Bérart*, dès 1279, ou *Falize*; enfin, le moulin des *Prés* ou *Tordoir* (1636). Ces moulins, faut-il le dire, ont vécu...

La Thines elle-même disparaît provisoirement à *Nivelles*. Elle rentre sous terre, enfin voûtée, pour traverser la ville.

Il est oublié déjà, l'ancien égout séculaire, à ciel ouvert, malodorant, notamment au chemin *Dulier*, à la rue de l'Etuve, dont le recoin avait un certain pittoresque, et au « Gazomètre ».

Les propos moqueurs « *Quand d'sare rwe... el'yaya sara voûtée* », de Georges Willame, dans « *El Rouse de Sinte Ernele* » (1) n'ont plus leur raison d'être de nos jours.

De son passage dans la cité, nous n'avons plus que le souvenir de l'égout à ciel ouvert et de quelques coins pittoresques, que l'image perpétue, comme le « pont de la rue de l'Etuve », de *Paul Collet*, ou cette autre intitulée « La Thines à Nivelles » illustrant « La Belgique » de Camille Lemonnier.

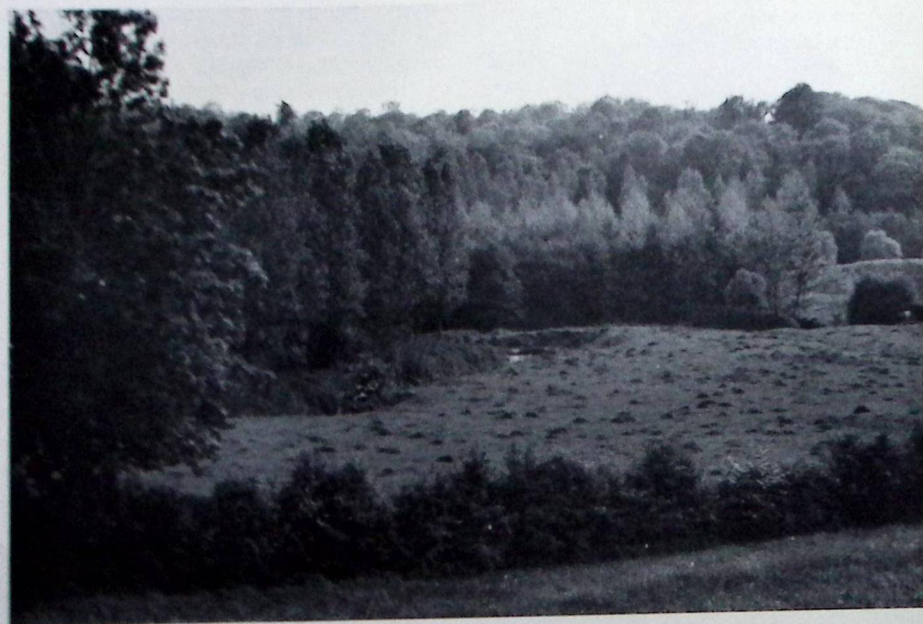
Nous gagnons la « résurgence » (!) par le faubourg de Soignies et le chemin de La Rochelle.

Celui-ci laisse à droite l'impasse qui menait à l'ancienne guinguette *Falise*; sur sa gauche, tournait autrefois la roue du *Moulin de Béreau* et s'érigent encore les bâtiments du vieil abattoir. Il faut traverser le tunnel, sous le remblai de la voie ferrée désaffectée de Manage à Wavre.

C'est là, de l'autre côté, que la Thines reparait au jour, en face de la ferme du *Posty*, dite également « La Ravisée ». Les eaux se sont grossies de celles de plusieurs ruisseaux pendant l'itinéraire souterrain, notamment de la *Dodaine* et du *Ri Samiette*; elles sont chargées aussi de tous les égouts de Nivelles et coulent lourdement sales et nauséabondes.

En arrivant en ville, la rivière avait disparu à nos yeux au voisinage d'installations industrielles et de jardins du « Coin de Terre ». Curieusement, elle réapparaît dans de mêmes conditions. Les hauts murs de la « *Métalle* » (2) sont proches et le nouvel abattoir a été construit à deux pas, entre la Thines et le pont métallique du chemin de fer qui enjambe la route de Braine-le-Comte.

Le « *Moulin des Prés* », avant le confluent avec



La Thines aux confins de Monstreux et de Bornival.

le ri de la Belle Maison, et plus loin celui de la papeterie Godron, ne sont plus eux que des souvenirs. La « Yaya » passe auprès des parcelles bien cultivées du « coin de terre ». Suivons-la ensuite, entre l'ancien chemin de Braine-le Comte et la route actuelle. Une nouvelle entreprise industrielle et un dépôt de matériaux de construction sont établis ici; aux anciennes carrières, nous dépassons les étangs de pisciculture alimentés par les eaux du Ri du Grand Marquais, descendu de la ferme du même nom. Laissons à droite les hauteurs de l'Ardenelle, quittons Nivelles et passons sur le territoire de Monstreux.

La Thines, d'ailleurs un instant limite naturelle entre les deux localités, se glisse sous la route par un pont qui était signalé « Danger » depuis de longues années! Il a fallu Ronquières et son plan incliné, l'autoroute à créer et la rectification du tracé de la chaussée pour que se fasse la réfection du pont; les travaux sont en cours. Le site est d'ailleurs bouleversé!

L'ancien Moulin Labruyère, actuellement Strémart, est un des premiers bâtiments riverains sur Monstreux; il est toujours en activité, mais il a été mécanisé. Ses bâtiments roses rappellent ceux de son frère baulersois de « La Fauvette ». Au bas de « La Borne », prenons le chemin qui accompagne la rivière, en direction du village. Avant celui-ci, la Thines se grossit des eaux du ri de Saint-Pierre et de ses affluents, passé aussi en dessous de la route et venu de Nivelles; le bassin de ce ri constitue à lui seul le but d'une promenade pleine d'attraits.

Monstreux, en wallon « Moustieu », a su conserver jusqu'à nos jours un charme vieillot. Son moulin, dit « de Monstreux », ou Moulin Jacquet, actionnait jadis deux roues; l'une fabriquait du papier, l'autre entraînait des meules à grains. Il était encore occupé en fin du siècle dernier par des Marianistes de Nivelles, mais ceux-ci partirent pour Réves, et le moulin est aujourd'hui pratiquement inoccupé depuis des décennies.



Le moulin de Monstreux, également appelé Moulin Jacquet, a cessé toute activité depuis plusieurs décennies.

A gauche, la Thines reçoit le ri des Corbeaux, limite naturelle entre Nivelles et Monstreux pendant quelques centaines de mètres, descendu des abords de la route Nivelles-Arquennes. Lorsque nous quittons Monstreux, nous nous trouvons devant une alternative: ou bien suivre de près les rives sinueuses de la Thines, par les sentiers dans les prés au fond de la vallée, jusqu'à l'ancienne propriété Severs (papeterie) à Bornival, ou bien prendre le chemin empierré des anciennes carrières, en direction des hauteurs de Bornival, pour redescendre plus loin vers la papeterie. Quelle voie conseiller? Il faut les faire toutes les deux! Elles ont chacune leur pittoresque propre.

Au fond de la vallée, après le Moulin Pierrat, la Thines cache les recoins les plus charmants de son cours. Elle déroule ses lacets parmi les prairies marécageuses et passe sur Bornival après le ri de la Brique venu du « Chêne ». Elle poursuit sa course indécise au long du bois de l'Hôpital et continue, mitoyenne entre Bornival et Arquennes.

Elle reçoit le ri de Pont à Mousson, arrivé d'Arquennes à travers le bois. Dans les prés, la solitude est profonde et il règne un silence délicieux. La région est giboyeuse; le soir, les lapins s'ébattent dans l'herbe par dizaines! Pendant la dernière guerre, les Allemands avaient aménagé ici un champ de tir et d'entraînement. Aux confins de Monstreux, une curiosité naturelle: à l'endroit dit « pré des Fréchaux » se dressait encore il y a 2 ans le tronc creux d'un vieux chêne; à vrai dire, il ne restait plus guère qu'une moitié de son ancienne circonférence de sept mètres. Ce demi-tronc mort enserrait un jeune arbre bien vivant, déjà altier, protégé par son ancêtre qui tendait tristement une branche énorme vers le bois voisin. Le vieux tronc a été renversé au cours de l'hiver 1968-69.

En partant de Monstreux par les hauteurs, nous découvrons naturellement des horizons plus étendus. Si nous nous retournons un peu avant l'endroit où la ligne à haute tension surplombe le chemin, nous reconnaissons vers Nivelles, de gauche à droi-



Bornival: La « Cinse du Castia » ou Ferme du Château, seul vestige d'un beau manoir aujourd'hui disparu.

te sur l'horizon, le bois du Sépulcre, l'Ardenelle, la « Métalle », l'Enfant-Jésus, la collégiale Ste-Gertrude, l'église des Récollets, les blocs massifs de l'Aiglon et du château d'eau moderne.

Du côté opposé, devant nous donc, nous identifions la ferme des Deux Tourettes, le village de Bornival « nid discret et vert » (3) et sa petite église rustique, le bois d'En Haut.

Sur la gauche, en plan moyen, Monstreux, son clocher, la ferme de l'Abbaye et, plus loin, le bois d'Arpes, dit aussi bois de la Harpe. Sur la droite, rien sinon la belle immensité des champs et du ciel!

Après ce tour d'horizon, reprenons le chemin qui maintenant s'enfonce dans la pierraille et redescend sous une frondaison verte presque refermée, comme un tunnel de verdure.

Une seconde alternative:

— ou bien remonter avec le chemin vers le haut, en laissant à droite, une petite chapelle hier en ruine qu'on vient de restaurer. Une pierre grise, scellée dans le pignon en façade, y perpétue la mémoire de l'abbé Smars, curé de Bornival (1855-1933). Bientôt, le sommet de la tour du plan incliné de Ronquières apparaît, disparaît et re-



Panorama de Bornival.

paraît sur l'horizon.

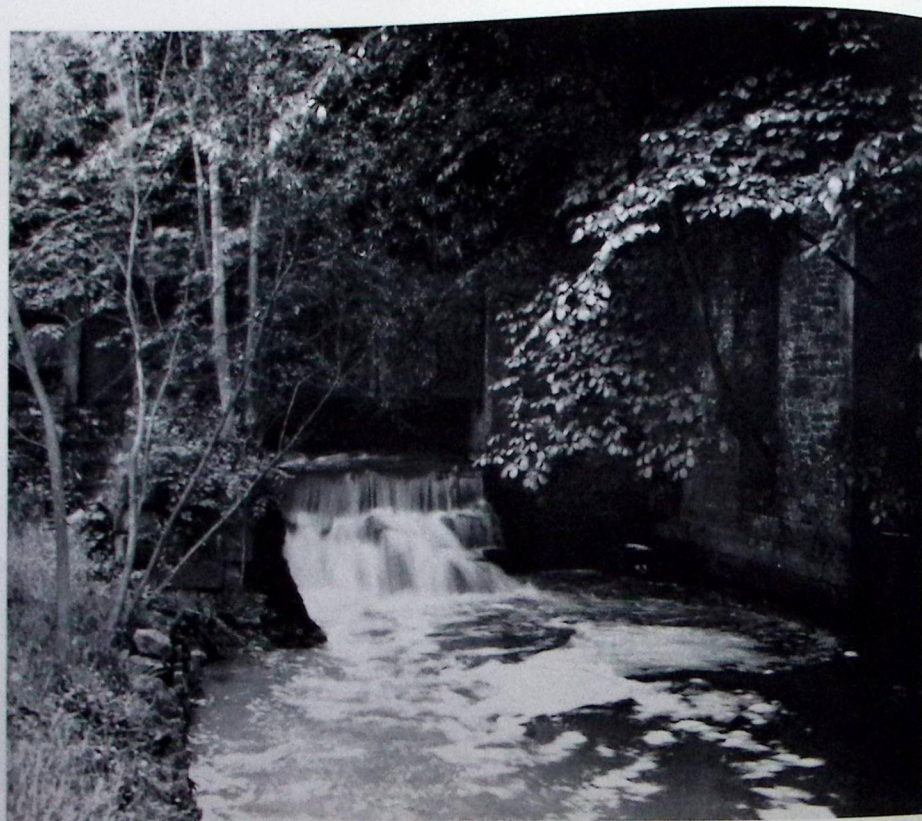
— ou bien suivre l'ancienne voie du tram, à mi-hauteur du flanc de la vallée. La construction de cette voie avait été décidée avant la première guerre mondiale; elle devait relier Nivelles au canal de Charleroi-Bruxelles, en longeant la vallée de la Thines. Les remblais, les ponts de pierre étaient construits, les rails livrés, prêts au placement. Pendant la guerre, les Allemands en enlevèrent une partie, les villageois en cachèrent une autre, dans la Thines dit-on... Après le conflit, le projet fut abandonné. La ronce et les buissons ont envahi les remblais et les creux de la voie. La

progression y est devenue impossible à beaucoup d'endroits.

Que ce soit par les hauteurs du bois d'En Haut, les voies du tram ou le fond de la vallée, nous voici arrivés à l'ancienne papeterie Severs qui n'en a d'ailleurs plus rien, ni le nom, ni l'apparence, blottie près de la lisière du bois, transformée en coquette maison de campagne.

La route macadamisée continue à travers le bois d'En Bas et les prés marécageux plantés de peupliers; elle longe une Thines élargie.

Nous arrivons au moulin de Bornival qui a connu la même évolution que la papeterie! Restauré,



Les eaux de la Thines grondent, bouillonnent, écument et saluent au passage le vieux moulin de Bornival, aménagé de nos jours en coquette maison de campagne.

repeint de frais, entouré d'alignements de sapins et de pelouses soigneusement tondues jusqu'en bordure de la route et de la rivière, le vieux moulin d'antan étale un rustique soigneusement entretenu! Nous le dépassons, laissons un petit viaduc de la voie du tram sur la gauche et arrivons, par les «rues» du bois d'En Bas et Félicien Canart, au «Blanc», appelé aussi «Blanc Féto», café-fermette des temps révolus. La pierre au-dessus de la porte d'entrée porte le millésime 1902. Le café a connu ses heures de gloire; les pêcheurs du canal tout proche venaient s'y consoler lorsque «ros-

settes», «brames» et consorts faisaient la grève! Avant 1940, on venait aussi y manger la tartine de fromage en famille, comme à l'ancien café-chalet du «Rossignol», au bord de la retenue voisine. Café animé hier, triste et vide aujourd'hui, fermette du week-end pour demain, son destin probable est tout tracé! Notre Thines, elle, arrive inéluctablement au bout du sien! Elle se glisse derrière une sapinière contiguë au vieux café et passe sous le canal, en amont de l'écluse no 24. Franchissons cette écluse et des-



Restauré, repeint de frais, entouré de pelouses soigneusement tondues, l'ancien moulin de Bornival étale un rustique entretenu avec amour.

cendons vers de nouvelles rives, celles de la Samme. Traversons la passerelle au-dessus de la rivière.

A quelques pas en aval, face au tunnel, nous pouvons contempler de près les derniers mètres de la Thines, et son confluent avec la Samme.

Notre promenade est terminée.

Beaucoup de choses du passé y ont été évoquées, souvenirs, vieilles fermes, anciens moulins, anciens chemins, anciennes voies...

Ce qui subsiste encore heureusement, ce sont des villages tranquilles, une nature toute proche, dont

les doux vallonnements, les prés et les bois procurent encore au promeneur solitaire l'isolement et le calme si rares de nos jours.

- (1) «Quand je serai roi... la Thines sera voûtée» dans «La Rose de Sainte Ernelle».
- (2) A Nivelles, on désignait ainsi «Les Ateliers Métallurgiques», aujourd'hui «La Brugeoise et Nivelles».
- (3) Georges Willame: «Le Puisson».

Sources historiques

Jules Tarlier et Alphonse Wauters: Géographie et Histoire des Communes Belges.

Les armoiries de Linkebeek

par † Julius GEYSELS



v.d. Winckel



de Man



van Witten



v. Linckebeke

Voici un an déjà que nous avons appris avec une profonde tristesse la mort de Julius Geysels, échevin de l'Etat Civil et de l'Instruction Publique de la commune de Linkebeek. Aimé de tous les habitants, J. Geysels était un homme s'intéressant à tout et toujours prêt à aider les autres dans les nombreux domaines où il excellait.

S'étant particulièrement attaché à l'étude de l'histoire de Linkebeek, la perle du Brabant, comme l'appelait Alfred Mabile, il avait entrepris de rechercher les éléments nécessaires à la reconnaissance des armoiries de la commune. Désirant que son travail profite à tous ses concitoyens, il les convia à une conférence donnée à la Maison communale, conférence qui recueillit un très grand succès. Nous lui avons demandé alors de transcrire celle-ci, ce qu'il fit avec le plus grand plaisir.

Maintenant que Julius Geysels nous a quittés, nous désirons lui rendre un ultime hommage en livrant in extenso aux lecteurs de « Brabant » le texte qu'il avait préparé à cet effet.

RAYMOND BETZ

EN 1955 nous eûmes le bonheur de découvrir parmi les archives ecclésiastiques du Brabant, déposées aux archives générales du Royaume à Bruxelles, un acte enregistré le 23 septembre 1777 et portant le sceau en cire rouge des échevins de Linkebeek aux armoiries de Dame de Man, en qualité de mambour seigneurial. Cet acte fit partie des archives du cloître de Sept-Fontaines supprimé par décret de Joseph II du 14 avril 1784 (les moines augustins y revinrent en 1790-91 mais pour une période suprême de trois ans, le couvent ayant été définitivement fermé par les Jacobins). Ledit acte rédigé en flamand porte en son préambule la formule suivante: « Acte de reconnaissance de dette présenté à Pierre de Leener et Augustin

Van Keerberghen, tous deux échevins des bancs, paroisses, villages et seigneuries de Rhode-Saint-Genèse, Alsemberg et Linkebeek, etc., et Jean-Baptiste Vander Elsken, maire. » Nous apprenons ensuite que l'acte a été présenté par le comparant, Jean Heymans, officier de la place, de la part de Marie Barbe Joséphe Ghislaine de Man de Speelhoven, Dame de Linkebeek, en qualité de mambour suprême, outre Guillaume Laurent Paesmans, curé, Gilles van Achter et Guillaume Coosemans, marguilliers à Linkebeek.

L'acte fut passé devant le notaire Jean-Jacques Cattoir, en présence des témoins Jean Hoste et Sébastien Houwaerts, le 10 septembre 1777, ce qui est confirmé par le greffier Van Pol-

fliet, dont la signature est précédée de la mention « Ita est » (il en est bien ainsi).

Il contient une reconnaissance de dette contractée par la Fabrique d'église de Linkebeek, en vertu d'un octroi (autorisation) du Conseil de Brabant du 9 octobre 1776, auprès de l'abbaye de Sept-Fontaines, avec le consentement des chanoines capitulaires dudit monastère, bailleur de fonds représenté par le Rév. Père Prieur Alexandre Walschaerts et le Rév. Père Jean Van Herzele, procureur.

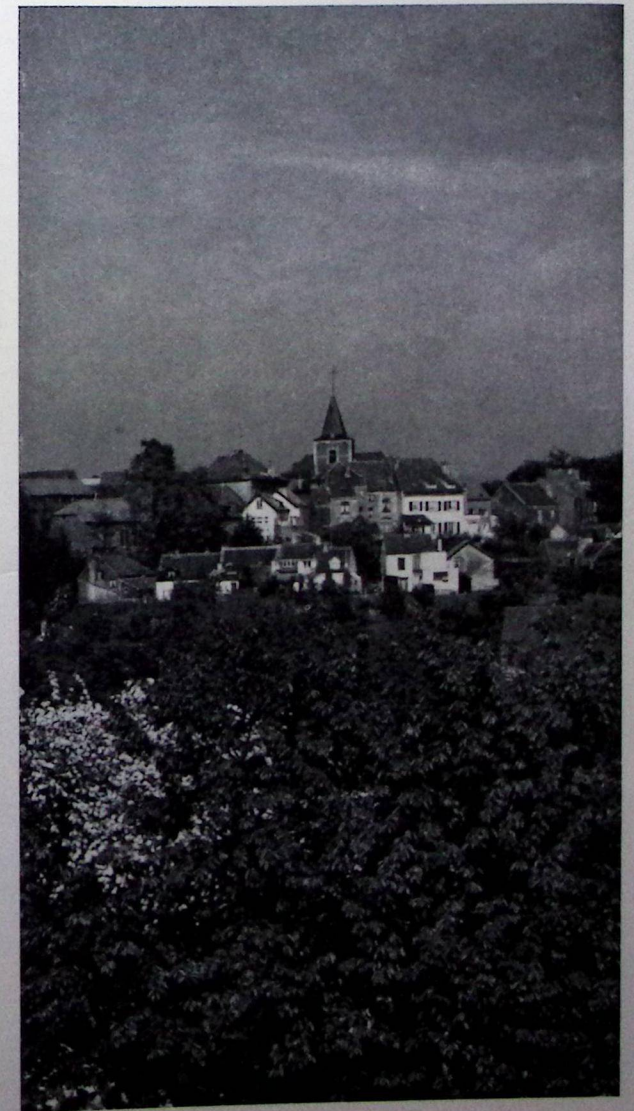
En fait, il s'agit d'un emprunt de 6.800 florins, en petite monnaie, portant intérêt à raison de 6 gros sous pour 1 shilling, au taux de 3 florins 10 gros sous courants pour cent, soit une rente de 238 florins courants l'an. La première échéance fut fixée au 10 septembre 1778. Le prêt, libre de toutes charges pour l'abbaye, fut stipulé remboursable en un seul paiement.

A la sûreté de cette opération, hypothèque fut prise sur tous les biens de l'église (la nomenclature mentionne 10 lots de terres labourables, et 3 parcelles à redevance, ensemble 9 bonniers, 1 journal et 19 verges — environ 9 1/2 ha). Toutes les parcelles furent décrites d'une façon détaillée (superficie, situation, propriétaires adjacents et autres particularités), ce qui est très important pour l'étude tant du patrimoine antérieur de l'église que de la toponymie de Linkebeek.

Sachant que le clocher et le vaisseau de l'église furent transformés et agrandis de 1773 à 1778, l'on devine aisément, que l'emprunt en question fut destiné à couvrir les frais de ces travaux.

En page de gauche:

Armoiries de quelques seigneurs ayant joué, soit directement, soit indirectement un rôle dans l'histoire de Linkebeek (dessin à la plume de J. Melkenbeek). — Ci-dessous: Panorama de Linkebeek.



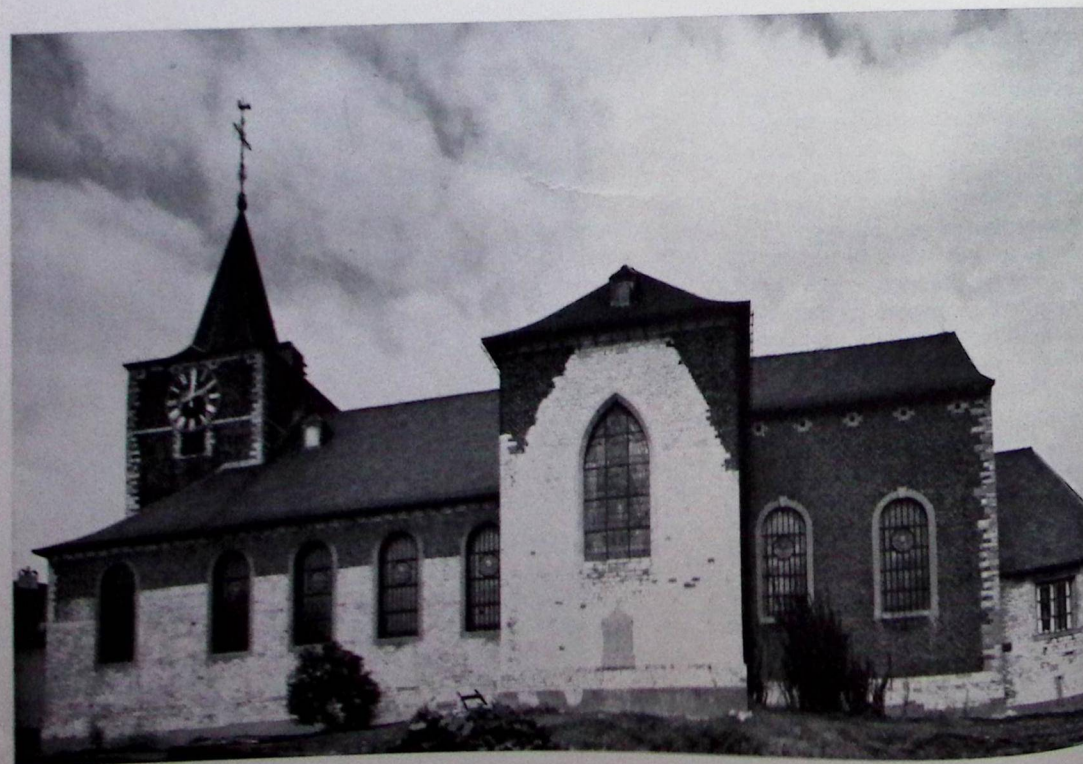
Ceci se passait à l'époque où la paroisse dépendait encore de l'abbaye des Bénédictines de Forest. C'est ce qui explique les armoiries (croix blanche sur fond d'azur) de Marie de Bousies, l'abbesse du moment, que l'on voit gravées dans une pierre fixée audessus du portail de l'église et portant le millésime 1773. Malheureusement les caractères sont devenus quasi illisibles, le blason étant presque totalement effrité par les intempéries. Sur notre proposition et à l'appui d'une photo du sceau précité, le Conseil communal fit une demande de reconnaissance d'armoiries auprès du Conseil héraldique.

Voici le texte du diplôme décerné à la commune de Linkebeek par arrêté royal du 6 novembre 1956 (Moniteur du 14 décembre 1957):

Ministère de l'Intérieur
Baudouin, Roi des Belges,
à tous, présents et à venir,
Salut.

Le Conseil communal de Linkebeek,

L'église de Linkebeek fut profondément remaniée dans les années 1773-1778.



L'église de Linkebeek fut profondément remaniée dans les années 1773-1778.

province de Brabant, ayant par délibération du 18 mai 1955 émis le vœu d'être autorisé à faire usage des armoiries dont ladite commune était en possession anciennement.

Considérant qu'il est établi, par des documents authentiques que les échevins de Linkebeek ont régulièrement fait usage avant 1795 d'armoiries particulières.

Vu les arrêtés royaux du 6 février 1837 et du 14 février 1913 réglant la forme des sceaux des communes;

Sur le rapport de notre Ministère de l'Intérieur et de Notre Ministère des Affaires Etrangères;

De l'avis conforme de Notre Conseil Héraldique;

Nous avons autorisé et autorisons la commune de Linkebeek par les présentes lettres patentes à faire usage des dites armoiries telles qu'elles sont ici décrites et figurées:

« D'argent au chevron de gueules accompagné de trois têtes de maures tortillées de gueules ». Etc...

Ce diplôme se trouve actuellement à la salle du Conseil de la Maison communale à côté d'un fort joli blason en métal, réalisé par notre concitoyen, le forgeron d'art Jules Heyndrickx.

Traduit en langage ordinaire, le susdit libellé serait formulé ainsi qu'il suit: un chevron rouge sur un fond blanc et entouré de trois têtes noires portant chacune un ruban rouge.

Lennik-Saint-Quentin possède les mêmes armoiries, ce qui ne doit pas nous étonner, sachant que Marie Barbe de Man descendait des seigneurs de l'endroit. Née en 1742 et décédée en 1796, elle était la fille cadette, restée célibataire, de Jean-Baptiste Joseph de Man, seigneur des deux Lennik (1702-1742).

Le grand-père Jacques Nicolas de Man, lui aussi seigneur des deux Lennik, était conseiller ordinaire et vice-chancelier du Brabant (1654-1726). Celui-ci était fils de Corneille de Man, seigneur des deux Lennik et de bien d'autres localités encore, trésorier de

la ville d'Anvers et conseiller surnuméraire auprès du Conseil du Brabant (1624-1700). Il fut créé chevalier par lettre d'anoblissement du 7 février 1673. Plus loin, nous trouvons Nicolas de Man (1599) et Corneille de Man.

Ne pouvait-on établir une certaine distinction entre le blason de Linkebeek et celui de Lennik? En héraldique, on rencontre souvent ce qui est appelé une « brisure d'armes ». Parmi les figures servant à modifier ou briser les armes, il faut signaler le lambel. Le lambel se plaçait habituellement en chef du blason: actuellement il y est figuré par un fil sensiblement réduit auquel sont établis trois pendants triangulaires. Ici le lambel aurait dû être de la seconde couleur, c'est-à-dire de gueules (rouge).

Le Conseil héraldique n'a pas retenu cette suggestion estimant sans doute que Marie Barbe avait le droit, tout comme son père et son frère aîné, d'utiliser le blason familial non diminué.

Il y a cependant une différence quant à la forme. Comme il s'agissait pour Linkebeek d'une dame, les emblèmes sont encadrés d'un ovale et non pas d'un cercle ou d'un carré arrondi par le bas. L'ovale était le signe distinctif des dames de la noblesse.

L'on peut se demander aussi pour quelles raisons les communes de Rhode - Saint-Genèse et d'Alsemberg ne disposent pas des mêmes armoiries que Linkebeek, puisque depuis la seconde moitié du XVIIe siècle, les trois villages formaient une seule seigneurie, avaient les mêmes seigneurs et se trouvaient sous la juridiction d'un banc échevinal commun.

C'est que depuis plusieurs années déjà Rhode avait obtenu la reconnaissance de son sceau: une tour romane hexagonale flanquée de deux tourelles. Alsemberg aussi fut doté d'un sceau spécial avant Linkebeek: trois tours romanes, accompagnées de deux étoiles à six rayons, chaque étoile surplombant huit absinthes.

Il fut un temps où l'on choisit le plus ancien sceau connu de l'endroit. De nos jours l'on s'en tient généralement aux armoiries en usage à la fin même de l'ancien régime. Normalement c'est ce sceau-là qui serait encore utilisé

de nos jours si les seigneurs de l'époque (leur descendance) étaient restés paisiblement à la tête de la seigneurie.

Nos recherches devaient donc se cantonner dans la période au cours de laquelle le dernier seigneur régna sur le village, c'est-à-dire du 26 avril 1775 au 5 septembre 1796, époque à laquelle les droits seigneuriaux appartinrent à Marie Barbe Joséphe Ghislaine de Man de Speelhoven, Dame de Rhode, Alsemberg et Linkebeek.

C'est encore la raison pour laquelle les emblèmes d'autres lignages ne devaient pas être retenus pour orner le sceau communal de Linkebeek. Nous songeons à certaines familles nobles, très anciennes même, qui, pendant de nombreuses générations, ont marqué de leur empreinte l'histoire locale: les « van Percke », au XIIe et XIIIe siècles; les « van Witthem » de Beersel, au XVe siècle; les « van de Winckele » au XVIIe siècle (en 1869 l'on découvrit à l'église de Linkebeek une plaque funéraire en bronze reproduisant le blason d'un membre de la famille van de Winckele et de son épouse).

Du XIIIe au XVe siècle, il exista à Bruxelles une famille noble « van Linckebeke » qui a procuré plusieurs magistrats à cette ville.

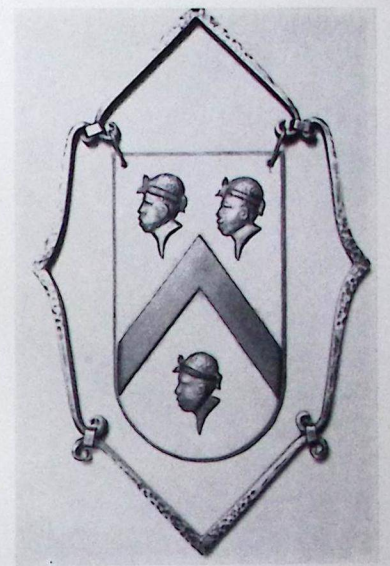
Il nous est assez difficile de préciser dans quelle mesure les van Linckebeke ont séjourné dans notre commune et quel rôle ils y ont joué. Leur blason était « d'argent au lion de gueules épaulant un écusson d'azur à trois fleurs de lis d'argent ».

Quelle est la signification des trois têtes de maures meublant le blason de la famille de Man?

Les archives d'Anvers (nous avons vu qu'il s'agissait d'une famille anversoise) ne nous ont fourni aucune explication à ce sujet.

Nous pouvons présumer qu'un ancêtre de Man s'est distingué dans les combats contre les Maures. Les couleurs plaident en faveur d'une telle hypothèse.

Peut-être aussi les de Man furent-ils apparentés à une famille espagnole (comme le cas s'est souvent produit à Anvers aux XVIe et XVIIe siècles), qui avait adopté des têtes de maures comme meubles armoriaux. L'on sait que



Blason en métal de Linkebeek, œuvre du ferronnier d'art, Jules Heyndrickx.

plusieurs localités basques et pyrénéennes sont gratifiées des mêmes armoiries.

Ou bien a-t-on affaire à des figures parlantes? Les figures parlantes sont déduites du nom patronymique même: elles « figurent » en quelque sorte le nom de leurs titulaires. Enonçant l'emblème, l'on prononce par le fait même le nom de la famille. Ici les têtes d'homme représenteraient le nom « de Man » (l'homme).

Mais ce ne sont là que des essais d'interprétation. La question reste ouverte. Nous nous en remettons à des spécialistes qui peut-être un jour pourront nous en fournir une explication péremptoire.

Quoi qu'il en soit, les Linkebeekois, d'abord un peu surpris, tirent actuellement une certaine fierté d'un blason aussi typique et peu habituel. N'ont-ils pas le droit d'être fiers d'emblèmes aussi combattifs et aux couleurs aussi vives: l'argent (le blanc), symbole de l'intention droite et pure; le rouge, mettant surtout l'accent sur l'ardeur, l'intrépidité, le sacrifice et la victoire.



Etang à Bierges

De Bruxelles à Wavre... sans auto

par Paul HAMENDE

« Notre sentier près du ruisseau est déchiré par les labours... » (chanson de Félix Leclercq)

Ils sont légions, ils enserrant notre pays d'un réseau serré, à fines mailles; pas un village, pas un hameau n'échappe à leur emprise; ils s'infilrent partout, ils mènent partout, ils viennent de partout... Ce sont les parias, les petits et même les méconnus de l'Histoire! Irrationnel est leur domaine, ils sont pourtant terriblement fonctionnels, mais ils s'intègrent à ce point dans leur environnement que personne ne les voit plus.

Notre Province possède en effet un réseau très dense de chemins et de sentiers vicinaux dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Nos connaissances sont très limitées en cette matière et fort peu d'historiens se sont penchés sur ce domaine.

Pour apprécier pleinement les itinéraires décrits plus loin, il est indispensable de se rappeler que le Brabant — ne confondons pas, je parle de ses limites actuelles restreintes — était pratiquement encadré par quatre routes romaines, deux principales et deux diverticules, les deux premières partant de Bavay (en latin Bagacum, plaque tournante sur laquelle nous reviendrons) avaient un caractère international, véritable préfiguration de nos autoroutes ou mieux peut-être de nos chemins de fer.

A l'Ouest de la Province, orientée du Sud vers le Nord, partait la route de Bavay à Utrecht via Mons, Enghien, Petit-Enghien, Herfelingen, Kester (Castrum = Castrum?), Leerbeek, Gook, Lennik-Saint-Martin, Strijtem, Wambeek, Ternat, Essene, Capelle-Saint-Ulric, Asse, Rumst, Anvers (cette route est l'actuelle route provinciale Asse-Enghien).

Orientée vers le Nord-Est, la deuxième route provinciale partait également de Bavay pour Cologne via Cortil-Noirmont, Gembloux, Tongres et Maastricht; elle longeait pratiquement tout le Sud du Brabant.

Deux routes secondaires ou diverticula complétaient ce cadre, le chemin de Gembloux à Elewijt (ancien vicus), qui rejoignait la route Bavay-Utrecht mentionnée ci-dessus à Rumst, et le diverticule de Tongres à Cassel via Tirlemont, Elewijt, Asse, Courtrai.

Toutes ces routes ont un caractère commun, essentiel pour leur étude: leur tracé quasi rectiligne. Pour sacrifier à cet impératif de la ligne droite, le profil de ces routes défie les accidents de terrain et n'hésite

pas à suivre la ligne de plus grande pente, c'est-à-dire celle qui exige le plus d'efforts des attelages. C'est que le tracé constituait pour le charroi de l'époque une impérieuse nécessité. Les anciens semblent avoir buté — et il a fallu attendre le XIVe siècle pour trouver une solution raisonnable à ce problème — sur une difficulté technique dont la solution nous semble enfantine: la création d'un avant-train orientable pour les chariots à quatre roues.

Jusqu'au XIVe siècle les lourdes charges dont le transport par route était indispensable — à défaut d'autres possibilités — étaient arrimées soit sur des chars à deux roues, soit sur des véhicules à quatre roues dont le train avant était fixe et de ce fait aussi rapproché que possible (et même quasi tangent) du train arrière (faut-il rappeler que le portage au moyen d'animaux de bât était également largement utilisé de même que le traînage au moyen de sortes de traîneaux).

De tels engins exigeaient des routes droites, la manœuvre qui consistait à riper les trains des roues (en fait à les faire déraiper) était pénible et fort délicate et le risque de rupture des roues était permanent à chaque virage.

Mais nos ancêtres vivaient, se déplaçaient avant la conquête romaine. Or, à ce propos, les historiens deviennent étonnamment muets; les uns parlent de pistes, les autres de sentiers... Pourtant dans « La Guerre des Gaules » Jules César parle à plusieurs reprises de la cavalerie gauloise, des chars de guerre gaulois; il incorpore même à ses légions la cavalerie de certaines tribus ralliées. Il est évident que ces chars de guerre, cette cavalerie se déplaçaient sur des chemins et non sur de simples pistes ou des sentiers, mais le tracé de ces chemins était établi suivant des principes tout différents des routes romaines et ceci pour une raison bien simple, c'est que le charroi gaulois, beaucoup plus maniable, ne nécessitait pas une aussi lourde infrastructure que les routes romaines.

En fait, comme toute la Gaule, ce réseau de chemins existant avant la conquête a été romanisé et son existence a été légalisée par la lourde administration romaine mise en place par la suite et protégée à tel point que dans ses grandes lignes ce réseau est parvenu intact jusqu'à nous, sous la forme de la voirie vicinale.

A l'appui de cette thèse nous pouvons citer les points suivants: les Romains distinguaient trois classes de viae ou routes:

1. viae publicae ou voies publiques établies sur sol appartenant aux pouvoirs publics;

2. viae privatae établies sur sol appartenant à des particuliers et entretenues à leurs frais;

3. viae vicinales qui servaient seulement à relier des routes plus importantes ou des bourgades rurales (vici); à noter que ce terme nous est resté.

L'opposition entre le tracé des voies romaines connues et celui de la voirie vicinale est frappante. Le tracé des routes romaines sacrifie tout à la ligne droite au point d'en devenir aberrant, cette remarque est valable non seulement pour les routes romaines dont l'existence a été prouvée en Brabant mais pour la totalité de celles-ci. Dans de nombreux cas, un léger détour, obtenu au moyen de quelques courbes rationnelles, avait soulagé la traction. Les chemins vicinaux, par contre, antérieurs à l'occupation romaine ont un tracé irrégulier, plein d'imprévu. Ils constituent incontestablement le reflet d'une civilisation mal connue jusqu'à ces derniers temps, situation due aux commentaires tendancieux de Jules César qui, en homme de guerre et politicien avisé, a présenté l'ennemi sous une facette bien particulière.

Ce modèle de pensée propre aux Gaulois, nous le retrouvons à chaque tour de nos chemins de campagne; tel changement que nous ne nous expliquons pas était imposé vraisemblablement par des motifs religieux: la nécessité de passer près d'une source, d'un bois, d'une pierre sacrée ou d'un temple primitif disparu. Faut-il rappeler le culte de nos ancêtres pour les choses de la nature, leur incapacité foncière à séparer et leur esprit d'individualité?

La découverte archéologique récente éclaire cette question d'un jour nouveau. A Vix près de Châtillon-sur-Seine, dans un tombeau dit la « Dame de Vix », au milieu d'un riche mobilier funéraire comportant, entre autres, un cratère immense en bronze, daté du Ve siècle avant notre ère, on a trouvé un char possédant notamment un avant-train dirigeable avec un timon articulé.

Buzenol, près d'Arlon n'a-t-on pas découvert la preuve de l'existence d'une moissonneuse gauloise dont le principe, simple mais ingénieux et relativement perfectionné, permettait d'économiser la main-d'œuvre. La Rhéda, charrette gauloise très maniable, a connu par la suite un énorme succès à Rome. Il est permis de conclure que la civilisation gauloise était suffisamment évoluée au point de vue techni-



Forêt de Soignes: Drève de la Ramée

La Hulpe: Ferme de la Ramée.



que pour se passer cinq cents ans avant l'invasion des Romains de la route telle que ceux-ci la concevaient.

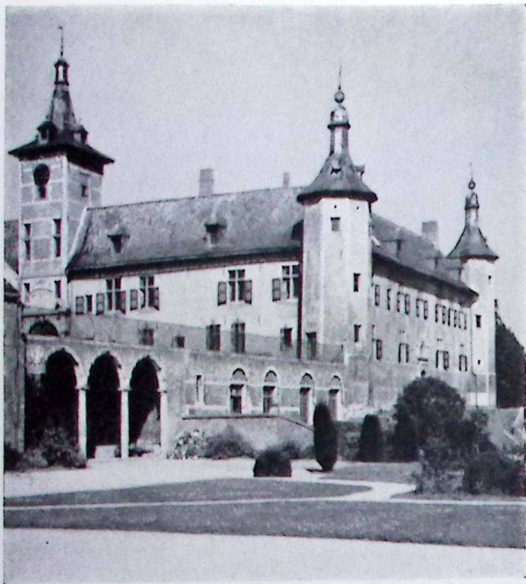
Ces réflexions sur le passé vous viendront à l'esprit lorsque vous apprécierez à votre tour l'immense poésie et le charme infini qui se dégagent de ces parcours sinueux qui se tortillent, qui enserrant et finalement se marient au paysage.

Pour nous léguer ce capital, nos ancêtres du fond des âges ont lutté pour le préserver d'abord, l'entretenir ensuite et le faire fructifier enfin. S'il nous est parvenu intact, ce n'est pas le résultat d'un miracle, mais le fruit d'un dur labeur, d'une vigilance incessante et le rôle joué par nos Etats Généraux sous l'Ancien Régime et par les Administrations provinciales ensuite mériterait à lui seul d'être conté. Cette richesse méconnue, je vous invite à l'explorer avec nous. Vous ferez connaissance avec un Brabant inconnu, un Brabant mystérieux, mais toujours un Brabant vivant qui vous livrera son vrai visage, bien plus aimable que le décor axé vers la grand-route et de ce fait toujours un peu factice.

Notre richesse est telle que nous pourrions nous permettre le luxe, car c'est un luxe à l'époque actuelle, de vous mener par monts et par vaux dans tous les coins sans rencontrer de voitures et surtout sans être incommodé par la circulation. Nos instruments ou accessoires seront: des souliers de marche ou une bicyclette ou un vélo-moteur ou encore un cheval... La carte militaire au 1/25.000e ou celle au 1/50.000e, merveilleuses cartes en couleurs qui nous offrent tous les détails nécessaires.

Ces itinéraires sont accessibles seulement aux piétons, aux cyclistes et aux cavaliers. Libre à vous de les emprunter par tronçons ou en totalité. Au début ou à la fin de chaque tronçon, il est en général facile de trouver une aire de stationnement pour la voiture, mais, en tout cas, celle-ci doit garder le rôle qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'avoir, celui d'un simple moyen de locomotion et non celui d'être une fin en soi!

Si vous le voulez, redécouvrons ensemble les itinéraires du tourisme à Papa, le vrai tourisme à l'état pur, un peu contestataire, celui qui refuse de s'intégrer dans une société de consommation, le tourisme sportif, dynamique, jeune! Ce tourisme ne vous offrira que très peu d'endroits gastronomiques, aucun dépannage n'y est prévu, mais vous y verrez les plus beaux paysages du Brabant, des ciels infinis, changeants, bariolés, variés, des prés, des champs, des bois, des rivières



Rixensart: Château de Merode.

Rixensart: Eglise Sainte-Croix



Sous les frondaisons, près du lac de Genval.

— souvent non polluées — et vous respirerez à pleins poumons de l'air pur, de l'air pur...

DE BRUXELLES A WAVRE... SANS AUTO !

Premier tronçon: Bruxelles—Gaillemarde (Hameau de La Hulpe)

Départ: Bois de la Cambre

Derrière le lac du Bois de la Cambre, vous trouverez la *Drève de Lorraine*; les cyclistes emprunteront la piste qui leur est réservée et une allée cavalière mènera les cavaliers, d'une traite, jusqu'au Fond Saint-Corneille où un passage leur a été aménagé pour leur éviter les dangers de la nouvelle voie à quatre bandes de circulation entre Mont-Saint-Jean et le Pont de Groenendaal. A la fin de la piste cyclable de la Drève de Lorraine, les cyclistes continueront vers la *Chaussée de Waterloo*. Aux feux rouges, à hauteur de la Petite Espinette, ils repénétreront dans la forêt, à gauche, par une nouvelle piste cyclable, qui les mènera à nouveau, par un parcours fort pittoresque, à la Drève de Lorraine. Comme les cavaliers, ils emprunteront cette dernière jusqu'au Fond Saint-Corneille. Du Fond Saint-Corneille, la Drève de la Ramée les mènera à la Ferme de la Ramée.

Deuxième tronçon: Gaillemarde—Lac de Genval

Départ: Ferme de la Ramée

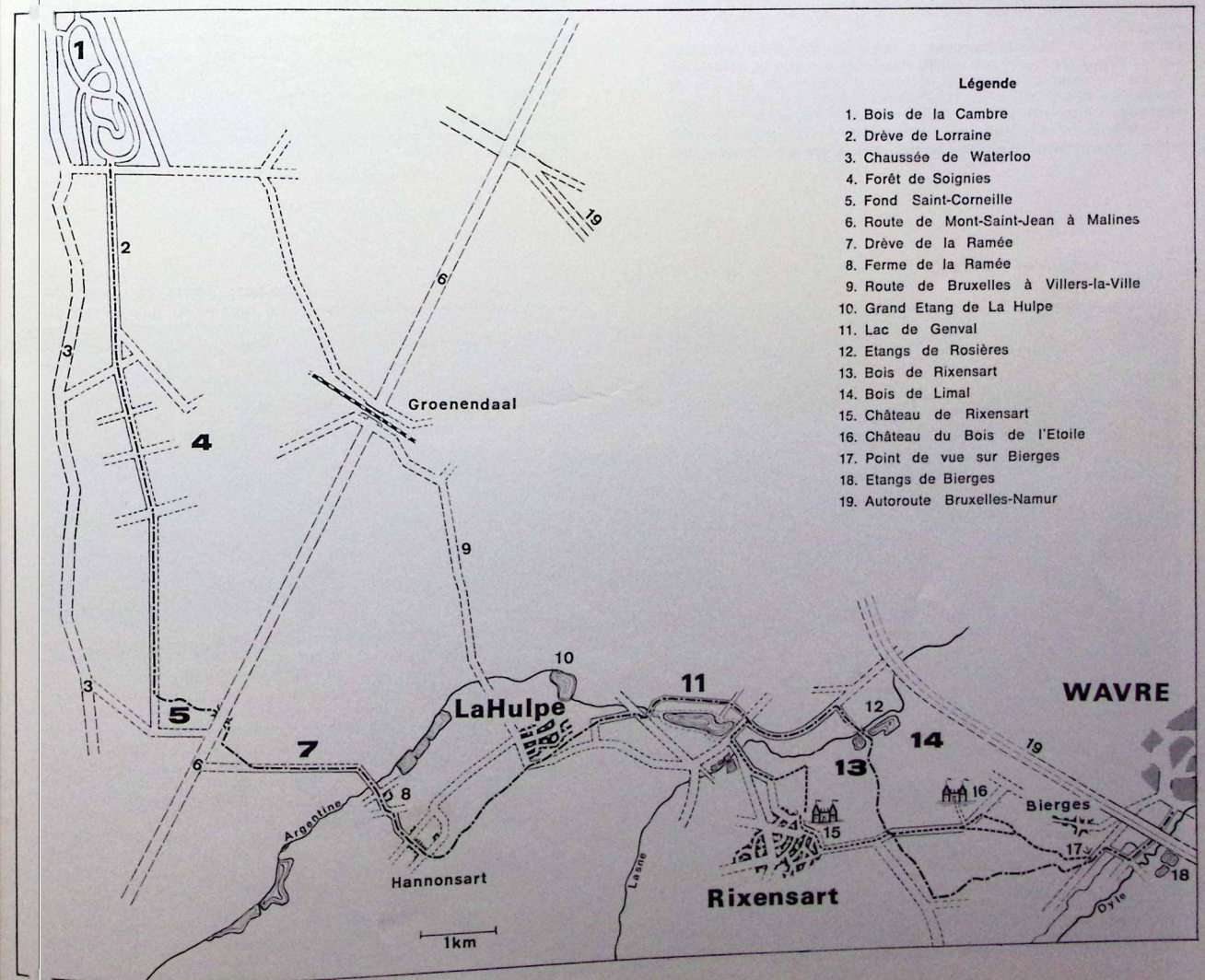
Monter la *rue (ou chemin) de la Ramée* en direction Sud-Est (ce chemin est pavé sur trois mètres et comporte un accotement de terre battue). Traverser le chemin de Gaillemarde à La Hulpe; continuer le chemin de la Ramée (sable et terre battue), traverser l'*avenue Reine Astrid* (ou chaussée de Louvain ou route de Louvain à Mont-Saint-Jean). Passer à côté de l'Auberge d'Ohain; continuer par la *rue aux Fleurs* (mauvais pavage; descente assez raide); dans le bas, la rue s'infléchit vers le Nord-Est; continuer par la *rue du Printemps* et, à droite, après la Ferme du Pont, prendre le *chemin du Gros Tienne* (Direction Est-Ouest). Ne pas traverser la Mazerine, petit cours d'eau souvent à sec (0,50 m

largeur), mais prendre avant la Mazerine le chemin de campagne d'aspect fort négligé (hautes herbes, ornières, etc.) entre les prés, direction Nord-Est, à votre gauche. Ce chemin se rétrécit, devient sentier très pittoresque qui longe la vallée de la Mazerine (Mazerine à droite, vis des Dames à gauche). Le sentier se rétrécit de plus en plus; les branches forment un dôme, le cavalier devra même se pencher! Plus débouchez finalement *rue Broodcoorens* à La Hulpe, à hauteur des installations d'un fabricant de remorques pour voitures, à proximité d'une station d'essence Seca et en vue du nouveau Super Marché devenue Albert à La Hulpe.

Inverser la *rue Broodcoorens* et emprunter le chemin interdit aux voitures et dénommé *avenue Soyer*; laisser le Super Marché à droite, garder la Mazerine à gauche. Ce parcours peu connu est curieux; c'est l'envers du décor, la vue sur les jardins des maisons de La Hulpe: meilleur et du pire! Après avoir longé les installations sportives de commune de La Hulpe (solarium et bassin de natation ouverts durant mois d'été), on débouche *rue de la Procession* et *rue du Cerf*. Point repère: un arbre isolé au milieu de la chaussée. Pour les amateurs, léger détour, par la *rue de la Procession*, à gauche, puis, encore à

gauche, par la *rue des Combattants* leur permettra de visiter le centre de l'agglomération et, notamment, la très intéressante église dédiée à saint Nicolas, avec tour et nef centrale datant de 1203, chaire de vérité remarquable de 1862 et pierre tombale de Charles Bailly, secrétaire de Marie Stuart, reine d'Ecosse, décédée le 27 décembre 1624, à l'âge de 84 ans.

Poursuivre par la *rue du Cerf*, le long de la vallée de l'Argentine (en celtique: le Helpe ou eau claire ou eau au bruit clair ou au bruit d'Argent). A gauche, le magasin des Papeteries Intermills, plus loin à droite, les bureaux et usines Schweppes. Au croisement avec la *rue de la Tasnière*, passer sous le pont de la ligne de chemin de fer Bruxelles-Namur et après avoir retrouvé l'Argentine on aperçoit le *lac de Genval*. Plusieurs itinéraires autour du lac de Genval ont été décrits dans cette revue (voir: le Lac de Genval par Jean Demullander paru dans Brabant no 2/1970). Gagner à votre gré « Le Blanc Mesnil » (solarium-bassin de natation situé à l'autre bout du lac). Personnellement, je ne déteste pas, pour être à l'abri des voitures, de prendre le sentier qui prolonge la rue de la Tasnière, passe sur l'Argentine pour aboutir à l'*avenue du Parc* que l'on descendra vers le Blanc Mesnil.



Troisième tronçon: Lac de Genval—Bois de Rixensart—Wavre

Ici ma boussole s'affole, l'embarras du choix me plonge dans la perplexité, mais puisque votre guide doit obligatoirement opérer un choix, voici l'itinéraire proposé avec ses défauts mais aussi ses qualités! Derrière le *Blanc Mesnil*, prendre la route de *Rosières* jusqu'à la rue du Moulin (il y a des voitures, mais l'accotement est bon!!!). Descendre la rue du Moulin (abrupte): magnifique vue sur la vallée de la Lasne. Au pont sur la Lasne, le chemin est en terre; le continuer au-delà des étangs. Ceux-ci créés par l'Union Piscicole du Brabant alimentent en alevins toutes les rivières du Brabant.

Vous apprécierez le calme et la grandeur du site. Au-delà des étangs, prendre à gauche, en direction Ouest-Est, le chemin de terre raviné qui monte à flanc de coteau (magnifique vue sur la vallée et les étangs). Ce chemin se raccorde au suivant par une épingle à cheveux. Suivre celle-ci à droite, direction Sud. Le chemin de sable pénètre dans le bois. Ce chemin sépare en fait le Bois de Rixensart du Bois de Limal (promenade no 2 de la commune de Rixensart — panneaux balisés). Encore une fois, je n'ai qu'un conseil à vous donner: respirez, regardez; si le vent vous est favorable, la vision de nombreux faisans, de lapins folâtrant dans les bois viendra récompenser le silence que vous vous serez imposé. Après avoir atteint la lisière du bois constituée en fait par la route en béton de Rixensart à Bierges-lez-Wavre, si vous voulez éviter à tout prix les voitures, continuez par le chemin de campagne en face du chemin que vous quittez. Ce chemin en très mauvais état (ornières) mène au lieu dit « *La Bourse* ». A cet endroit, vous croiserez l'ancienne ligne du tram vicinal de Wavre à Braine-l'Alleud que vous emprunterez sur la gauche jusqu'à la route de Genappe à Wavre (carrefour avec le chemin de Nivelles) où vous rejoignez l'itinéraire décrit plus loin. Ce premier itinéraire recommandé aux cavaliers offre de belles vues sur le Bois Wilmet.

De la lisière du Bois de Rixensart, il existe une deuxième possibilité: celle-ci offre l'avantage d'être meilleure pour les cyclistes et les piétons. A cette fin, prendre la route de Rixensart à Bierges en direction de Bierges sur une distance de 1.000 mètres environ c'est-à-dire jusqu'à l'entrée du Château du Bois de l'Etoile. A hauteur de l'entrée, un chemin de campagne en terre battue (direction Sud-Est) se dirige, après s'être rétréci jusqu'à n'être plus qu'un sentier, vers la rue Cour Boisacq que

l'on longe jusqu'à la rue Sambrée pour aboutir au chemin de Nivelles, à proximité du carrefour avec la route de Genappe à Wavre. Remarquez en passant la vue saisissante sur le village de Bierges, perché sur une sorte d'éperon.

Si vous avez le courage de continuer la route de Rixensart vers Bierges jusqu'à 500 mètres plus loin que l'entrée du Château du Bois de l'Etoile, vous aurez sur votre droite le sentier dit de Rixensart qui, par la lisière du Bois de Bierges vous mènera également rue Cour Boisacq. A partir du carrefour du chemin de Nivelles avec la route de Genappe à Wavre, empruntez la route en direction de Wavre jusqu'à la rue de la Wastinne que vous suivrez jusqu'à la bretelle de l'autoroute Bruxelles-Wavre. Après le Super Magasin, un chemin de terre franchit la Dyle à droite, passe à proximité du Manège Roger Haulet et aboutit rue Joseph Wauters, laquelle vous mènera au centre de Wavre.

QUELQUES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Premier tronçon: Bruxelles—Gaillemarde: 11 km environ

Les piétons connaissant bien la Forêt de Soignes peuvent réserver ce tronçon pour une autre occasion et entamer la promenade à Gaillemarde. Cet itinéraire est toutefois intéressant pour les cyclistes. A l'intention de ces derniers, je signale qu'il existe à hauteur de la Grande Espinette, à Rhode-Saint-Genèse, une merveilleuse piste cyclable trop peu connue qui mène de l'avenue Brassine à la route de Mont-Saint-Jean-Malines à hauteur du Fond Saint-Corneille; il est possible d'atteindre cette piste par la piste cyclable qui subsiste le long de la route Bruxelles-Charleroi entre la Petite Espinette et la Grande Espinette. Pour les cavaliers, je rappelle que l'Administration des Eaux et Forêts étudie une série de pistes cavalières splendides et qu'il est possible de se rendre à Gaillemarde par plusieurs pistes, notamment au départ de Boisfort, de Hoelaart ou du Fort-Jaco. Le passage de toutes ces pistes est assuré en tunnel sous la route de Mont-Saint-Jean à Malines.

Deuxième tronçon: Gaillemarde—Lac de Genval: 6 km

Ce tronçon convient admirablement pour une promenade dominicale. Le passage du sentier partant du chemin du Gros Tienne vers la rue Broodcoorens peut être difficile sur une centaine de mètres environ par



otre chemin court entre les bois de Rixensart et de Limal.

abandonnez une des voitures au point terminus et revenez ensemble au point de départ avec l'autre.
Gaillemarde, aucun problème de parking sur les nombreux accotements près de la Ferme de la Ramée.
Lac de Genval: nombreux parkings.
la lisière du Bois de Rixensart, parquez le long de la route Rixensart-Bierges.
Wavre: Parkings au Boulevard de l'Europe, à la Place Alphonse Bosch et encore à la Place H. Berger (gare).

spécialités culinaires - Possibilités de restauration

La Hulpe offre de nombreuses possibilités de se restaurer, notamment à proximité de la gare, mais La Hulpe mérite une mention spéciale des astronomes pour la qualité de son pain de campagne cuit au bois; j'ai personnellement apprécié tout spécialement le pain de la boulangerie située à l'angle de la chaussée de Bruxelles et de la rue de l'Argentine. Les autres que moi se sont chargés de vous signaler les spécialités culinaires du Lac de Genval; je ne reviendrai donc pas sur cette région. Wavre offre de multiples possibilités toutes plus intéressantes les unes que les autres. Certains cafés de la Place Alphonse Bosch poussent le bûc de vous être agréable jusqu'à vous offrir toute la gamme des bières étrangères et même si vous avez fait un séjour aux colonies de vous présenter des bières congolaises. Mais goûtez ses gaufres à la crème fraîche (un choix affolant de saveurs fraîches de toute nature), c'est « renommé » au bas de la rue de Namur (côté gauche en montant). Puisque nous avons suivi un itinéraire à Papa, pourquoi ne pas rapporter un pain préparé à la manière de nos grand-mères, c'est à mi-chemin, trottoir de gauche, rue de Namur. Pour plus de précisions, cherchez: je vous ai tout dit. Ma sélection vous semble modeste, goûtez et appréciez. La Hulpe et Wavre se font actuellement un renom parmi les gourmets pour les spécialités décrites ci-dessus.

suite de la croissance d'arbustes, notamment pour les cavaliers (s'assurer au préalable que tout est en ordre à ce point de vue). En cas de difficultés, continuer le chemin du Gros Tienne, tourner à gauche, par la rue du Vallon et la rue Colonel Montegnée pour aboutir au carrefour de la rue Broodcoorens et de l'avenue Albert Ier.

Troisième tronçon: Lac de Genval—Bois de Rixensart—Wavre

Il y a 5 km jusqu'au Bois de Rixensart et 5 km supplémentaires jusqu'à Wavre.

Il est peut-être regrettable de passer si près du Château de Rixensart sans y jeter un coup d'œil. Voici une variante un peu moins belle que la promenade indiquée plus haut, mais qui permet de passer au pied du château.

A cette fin, du lac de Genval gagner les étangs du Lido par la rue de Limal; continuer par l'avenue de La Rochefoucauld; tourner, à gauche, rue du Planiau, vous suivez la promenade no 1 de Rixensart. Après la vue sur deux étangs situés au Nord du chemin, reprendre avant le fortin en direction Sud à travers le parc du château (propriété privée — respecter les chemins), vous longez le ruisseau du château et vous aurez une vue magnifique sur le château et son parc (partie aménagée en jardins à la Le Nôtre, architecte-paysagiste de Versailles). Le château a été construit au XVIIIe siècle dans le style de l'époque espagnole. Il est luxueusement meublé et peut être visité de Pâques à la Toussaint les samedis, dimanches et jours fériés, de 14 à 18 heures. La chapelle du château mise à la disposition des habitants porte le nom d'église Sainte-Croix (remarquables tableaux, vitraux et chemin de croix, curieuse chaise de sainte Florentine dont le corps fut reconstitué en cire à l'aide des ossements de la bienheureuse). Rejoindre la lisière du Bois de Rixensart par la rue de l'Eglise en tournant à gauche.

Parkings

Si vous aimez profiter au maximum de la promenade sans être tributaires de moyens de transports publics pourtant très faciles (nombreux trains et autobus à La Hulpe, Genval, Rixensart et Wavre), tâchez de vous faire accompagner d'un ami possédant également une voiture;

La vallée de la Dyle vue du promontoire de Bierges.



Rosières: Etangs de pisciculture



IL EST BON DE SAVOIR QUE ...

Visites des Musées communaux de Bruxelles

A. Musée Communal de Bruxelles: Maison du Roi, Grand-Place

Le Musée est ouvert du lundi au vendredi:

du 1er avril au 30 septembre de 10 à 12 h et de 13 à 17 h.

du 1er octobre au 31 mars de 10 à 12 h et de 13 à 16 h.

Les samedis, dimanches et jours fériés de 10 à 12 h.

Le Musée est fermé les 1er janvier, 1er mai, 1 et 11 novembre ainsi que le 25 décembre.

Le droit de visite est fixé à:

- 10 frs pour les adultes;
- 5 frs pour les visiteurs de 6 à 15 ans;
- gratuit pour les enfants de moins de 6 ans;
- Les groupes de plus de 12 personnes bénéficient de 50% de réduction. (après demande écrite adressée au Conservateur du Musée, Maison du Roi, 1, rue du Poivre, 1000 Bruxelles, 10 jours d'avance).
- Entrée libre les dimanches.
- La gratuité est accordée aux élèves des écoles accompagnés de leur professeur.
- Des visites guidées, par guides scientifiques, sont organisées pour les écoles et les groupements (après demande écrite adressée au Conservateur du Musée, Maison du Roi, 1, rue du Poivre, 1000 Bruxelles, 10 jours d'avance).

B. Musée Schott

27, rue du Chêne, 1000 Bruxelles:

Le Musée est ouvert au public les mardis et jeudis (sauf jours fériés) de 14 à 17 h.

Prix d'entrée: 10 frs par personne.

Réduction dans les mêmes conditions que pour la visite du Musée Communal.

Une exposition d'œuvres des XIXe et XXe siècles au Musée d'Art Moderne

Une exposition consacrée à un choix d'œuvres des XIXe et XXe siècles appartenant aux Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique se tient présentement dans les salles provisoires du Musée d'Art Moderne, 1, place Royale à Bruxelles. Les tableaux et sculptures sélectionnés comportent des œuvres capitales offrant aux amateurs belges, mais aussi et surtout aux touristes étrangers, particulièrement nombreux en cette saison, une synthèse de notre art national moderne et contemporain. Chacun peut de la sorte apprécier la richesse trop souvent méconnue spécialement dans les circonstances actuelles — l'absence d'un véritable musée — des collections de nos musées royaux depuis le néo-classicisme du fameux « Groupe de la famille de Hemptinne » de F.J. Navez (1787-1869) jusqu'au surréalisme de René Magritte (1898-1967) ou de Paul Delvaux, l'abstraction poétique d'une Anne Bonnet (1908-1960) ou celle plus rigoureuse d'un Gaston Bertrand.

En chemin, le visiteur se sera penché sur les cartes du « Géographe » de Henri De Braekeleer (1840-1888) et aura retrouvé quelques grandes œuvres de James Ensor (1860-1949): « Les masques singuliers » ou « La dame en bleu » et aura pu constater l'éternelle fraîcheur de « Henriette au grand chapeau » d'Henri Evenepoel (1872-1899), l'admirable quiétude de « La dame au collier jaune » ou de « Flûtiste » de Rik Wouters (1882-1916).

L'expressionnisme flamand est également bien représenté avec des œuvres magistrales de Constant Permeke (1886-1952): « Les fiancés » et « Paysage doré », de Gustave De Smet (1877-1943): « La famille » et « Béatrice » ou encore de Fritz Van Den Berghe (1883-1939). Enfin, la sculpture belge est aussi présente grâce à des créations de Rik Wouters, Pierre Caille, Willy Anthoons, Félix Roulin, Fernand Khnopff, George Minne et Roel D'Haese.

L'exposition est ouverte tous les jours

— lundi excepté — de 10 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures jusqu'au 20 septembre inclusivement.

Un concert sera donné le 12 septembre prochain au Château de Ramezée (Barvaux-Condroz)

La région, c'est une main aux mille doigts que la province de Namur tend galamment à sa voisine luxembourgeoise. L'Ourthe nous prête un quartier de boucles, avant d'exporter ses devises argentées vers des cités ardentes; elle captive, la magicienne, des ruisselets trébuchants. Il faut, avant que sonnent vèpres et guitares, apprécier les musiques du paysage. Nous grimpons, cueillant les fruits sauvages, vers le faite d'un tienne; là-bas s'étagent les vallonnements condrusiens, épinglés de pieux clochers et tachetés de fermes blanches; à l'est se profilent les Hautes-Fagnes; au sud se trémoussent les déesses plantureuses des forêts ardennaises. Nous décelons, dans l'été couchant, le calme ancestral. Unis dans la vie comme dans l'art, ils parcourent le monde; ils s'appellent Evangelos et Liza Zoé. Sous leurs doigts, la guitare devient joie et couleur, caresse et enchantement, danse et confiance.

D'une sérénade de Diabelli, ils passent à une Chaconne de Haendel, d'une danse espagnole à une sonate de Scarlatti, d'un Fandango à un Mouvement perpétuel. Les deux artistes sourient; ils sont jeunes et enthousiastes; ils aiment de faire aimer la guitare qui, si bien, traduit en duo leur joie et leur enthousiasme. Les derniers accords s'éteindront dans la veillée de septembre...

Le concert aura lieu à 16 heures. Il sera suivi d'un goûter qui réunira tous les auditeurs autour des artistes et de leurs hôtes.

Participation au concert: 80 F par personne. Ce droit est ramené à 70 F pour les membres des Jeunesses Musicales et de la Discothèque Nationale.

IL EST BON DE SAVOIR QUE ...

est chaudement recommandé de assurer d'une place réservée et nu-érotée en versant le montant de la participation au C.C.P. 379.66 des Jeunesses Musicales de Namur (A.S.B.L.). Pour tous renseignements complémentaires, prière de téléphoner soit au 41/229.98 (Fédération Touristique de Namur), soit au 081/258.10 (Jeunesses Musicales de Namur).

Un musée à visiter: celui du livre

Inauguré le 17 février 1970, au cœur de la Bibliothèque Royale Albert 1^{er} (Mont des Arts) à Bruxelles, le Musée du Livre réunit un choix de manuscrits et d'imprimés offrant un panorama de l'histoire du livre, du VIII^e siècle à nos jours. Il agit essentiellement du livre d'Occident, mais on a présenté également, à titre de comparaison, quelques manuscrits copiés dans des écritures autres que latine, parmi lesquels des documents égyptiens, grecs, arabes et hébreux.

Il se sont les beaux manuscrits carolingiens du IX^e et du Xe siècle qui nous ont fait connaître les écritures des centres de culture romaine, la capitale et l'oratoire, bien qu'à l'époque carolingienne, les ne soient plus utilisées que comme écritures décoratives, pour les titres ou rubriques. Le visiteur assiste aux différentes phases de l'évolution de l'écriture minuscule latine: minuscule du VIII^e siècle, minuscule caroline, minuscule du XII^e siècle, gothique et enfin humanistique; l'illustration, aux époques carolingienne et romane, a un caractère surtout décoratif (motifs végétaux ou animaux, rinceaux et entrelacs), tandis qu'à l'époque gothique, on assiste à une véritable efflorescence de la miniature, qui culmine dans nos régions avec les productions de la période bourguignonne (± 1445 à ± 1475) et de l'école dite franco-brunoise (fin du XV^e - début du XVI^e siècle). A signaler également quelques manuscrits littéraires importants, latins, français et néerlandais.

Pendant la seconde moitié du XV^e et le début du XVI^e siècle, livres imprimés et manuscrits coexistent et se font une concurrence dans laquelle succombera le livre manuscrit. En revanche, les premiers imprimés - ceux du XV^e siècle sont appelés « incunables » - empruntent au manuscrit tous ses caractères extérieurs et ce n'est qu'au cours du XVI^e siècle que le livre imprimé acquerra progressivement la physionomie qui est encore la sienne actuellement. D'un imprimeur célèbre à l'autre - Pierre Schoeffer, Alde Manuce, Robert Estienne, Christophe Plantin, Jean Blaeu, les Didot, ... - l'exposition mène le visiteur à travers les grandes étapes et les centres principaux de l'art typographique.

La reliure étant l'habillement du livre, il était normal que cette exposition fût complétée par un choix de reliures s'échelonnant de l'époque carolingienne à nos jours.

Le Musée du Livre est ouvert les mercredis et samedis après-midi, de 14 à 17 heures. L'entrée est libre.

En outre, des visites guidées sont organisées sur demande, du mardi au samedi, par le Service éducatif de la Bibliothèque; tél.: 02/13.61.80.

Restauration du Pavillon chinois à Laeken

Tout Bruxellois bien né connaît le Pavillon Chinois, sis en bordure de l'avenue Van Praet à Laeken et qui, avec son vis-à-vis la Tour Japonaise, jette une note typiquement orientale dans un paysage bien de chez nous. Ce pavillon qui, en toute saison, fait la joie des chasseurs d'images insolites, fut initialement monté à l'exposition de Paris en 1900 pour être réédifié ultérieurement dans son site actuel grâce à l'initiative de Léopold II, notre roi urbaniste. Le pavillon forme une construction composite présentant sur une ossa-

ture de maison occidentale une façade et une ornementation traitées dans la ligne et le goût des habitations élevées à Canton dans le courant du XIX^e siècle. Ce monument mérite d'être conservé comme témoin de la sensibilité européenne des années 1900 et des faveurs accordées à cette époque à une certaine forme d'exotisme.

Dans le but de sauvegarder cet édifice, l'Administration a décidé de faire exécuter d'importants travaux de restauration. Cette opération permettra de sauver les façades du pavillon, progressivement rongées par les intempéries et menacées aujourd'hui de pourriture. La peinture qui couvrait notamment les sculptures en bois animant les façades a pratiquement disparu. Les travaux comportent deux phases, l'une portant sur la restauration proprement dite des sculptures dégradées, l'autre visant au remplacement des bois pourris. Le bois de remplacement ne comporte que du teck qui fut déjà utilisé pour les anciennes boiseries et les motifs des nouvelles sculptures reproduisent scrupuleusement ceux des anciennes. Quand cette délicate opération sera entièrement terminée, une couche de peinture sera appliquée de façon à donner un nouvel éclat aux façades.

Rappelons que le Pavillon Chinois, qui relève des Musées Royaux d'Art et d'Histoire, abrite depuis 1946 un intéressant petit musée où sont exposées les collections de bibelots chinois et japonais, léguées à l'Etat belge par Henri Verhaeghe de Naeyer avec, entre autres, des porcelaines d'Extrême-Orient des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles. On peut aussi y voir des objets d'art européens (céramiques, meubles, argenterie) ainsi que de nombreux tableaux.

Le pavillon et son musée sont accessibles au public tous les jours, sauf les lundis, de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h pendant la période allant de Pâques à la Toussaint. Les autres mois, le musée n'est ouvert que les dimanches de 9 à 12 h et de 13 à 16 heures. Il est d'autre part fermé le 1er janvier, le 1er mai et le 11 novembre. Signalons enfin qu'aucune interruption des visites n'est prévue pendant la durée des travaux.

NOS NOUVEAUX SYNDICATS D'INITIATIVE REGIONAUX SONT A VOTRE DISPOSITION

SYNDICAT D'INITIATIVE DE L'AGGLOMERATION BRUXELLOISE

Siège: BRUXELLES
Centre d'information: Rue du Chêne, 8-10 - 1000 BRUXELLES
Tél.: 02/13.41.75
Administrateur délégué: Monsieur Jean DE BROUX
Bureaux de renseignements: Pavillon de la place de Brouckère; Hôtel de Ville (Grand-Place)

SYNDICAT D'INITIATIVE DE LA REGION DE NIVELLES

Siège Social: NIVELLES
Président: Monsieur Marcel BRABANT
Rue Seutin, 23 - 1400 NIVELLES
Tél.: 067/237.23 (privé)
Secrétaire: Madame Germaine PARMENTIER
Résidence « Le Chambord », Allée du Ploche, 3 - 1400 NIVELLES
Tél.: 067/221.61 (bureau) et 067/246.40 (privé)

SYNDICAT D'INITIATIVE DE L'EST DU BRABANT WALLON

Siège Social: WAVRE
Président: Monsieur Guy de STREEL
Notaire, 5998 BEAUVECHAIN
Tél.: 010/860.22 (privé)
Secrétaire: Monsieur Armand PARANT
Rue Dyna-Beumer, 5 - 1330 RIXENSART
Tél.: 02/53.69.18 (privé)

V.V.V. MIDDEN-BRABANT (S.I. DU BRABANT CENTRAL)

Siège Social: LOUVAIN
Président: Monsieur René DEPRET,
Léon Dartelaan, 7 - 3000 LOUVAIN
Tél.: 016/226.42 (privé)
Secrétaire: Monsieur Yves VERBIEST
Vaartstraat, 137 - 3000 LOUVAIN
Tél.: 016/249.96 (privé)

V.V.V. HAGELAND EN HASPENGOUW (S.I. DU HAGELAND ET DE LA HESBAYE)

Siège Social: TIRLEMONT (Hôtel de Ville)
Président: Monsieur Pierre HONOREZ
Nieuwstraat, 42 - 3300 TIRLEMONT
Tél.: 016/811.53 (bureau) et 016/822.23 (privé)
Secrétaire: Monsieur Roger TAVERNIERS,
Schansstraat, 9 - 3300 TIRLEMONT
Tél.: 016/825.16 (privé)

V.V.V. ZUID-WEST BRABANT (S.I. DU SUD-OUEST DU BRABANT)

Siège Social: HAL
Président: Monsieur Léon DE BROUWER
Basillekstraat, 136 - 1500 HAL
Tél.: 02/56.42.91 (privé)
Secrétaire: Monsieur Marcel FRANSSENS
Melkerijstraat, 35 - 1500 HAL
Tél.: 02/56.76.54 (privé)

V.V.V. NOORD-WEST BRABANT (S.I. DU NORD-OUEST DU BRABANT)

Siège Social: KOBEGEM
Président: Monsieur Paul DE KEERSMAEKER
Bourgmestre
Broekstraat, 4 - 1703 KOBEGEM
Tél.: 02/52.60.80 (privé)
Secrétaire: Monsieur Ferdinand LANCKMANS
Potaerdestraat, 42 - 1780 TERALFENE
Tél.: 02/13.84.40 (bureau)

Les manifestations culturelles et populaires

SEPTEMBRE 1970

BRUXELLES: Dans les Palais du Centenaire (Heyssel): Salon professionnel et international Europac (cristaux, porcelaines, céramiques, orfèvrerie, cadeaux et objets d'ameublement). Le salon est ouvert jusqu'au 7 septembre inclusivement — Visites du Palais Royal de Bruxelles. Tous les jours de 9 h 30 à 16 heures (sauf les lundis) jusqu'au 13 septembre.
BRUXELLES: En la Salle des Métiers d'Art du Brabant, 6, rue Saint-Jean: Exposition consacrée à un groupe d'aquarellistes du Brabant (jusqu'au 19 septembre). Pour rappel, la Salle d'exposition des Métiers d'Art du Brabant est ouverte les cinq premiers jours de la semaine, de 10 à 12 et de 13 à 18 heures; le samedi de 14 à 18 heures seulement.
OVERIJSE: Les festivités organisées dans le cadre des bacchanales endiablées d'Overijse se poursuivent avec l'élection de la reine 1970 du vin mousseux au cours d'une soirée artistique où se produira, en vedette, Digno Garcia y sus Carlos.
TUBIZE: Exposition des œuvres du peintre Rik Versonnen (jusqu'au 28 septembre) dans le cadre du Musée de la Porte, sis, 62-64, rue de Bruxelles. Pour gouverner, le Musée de la Porte est ouvert aux jours et heures ci-après: les lundis et jeudis, de 18 h 30 à 20 h; les mardis, mercredis et vendredis, de 14 à 18 h; les samedis et dimanches, de 10 à 12 et de 14 à 18 heures.
BRUXELLES: Au Palais des Beaux-Arts, à 20 h 30: La Symphonie no 2 « Résurrection » de G. Mahler, par l'Orchestre Symphonique de la B.R.T. (direction: Daniel Sternefeld) et les chœurs de la R.T.B. et de la B.R.T.
GANSOREN: Fêtes de la bière et du fromage, 6, rue J.-B. De Greef.
GRIMBERGEN: Marché annuel.
OVERIJSE: Fêtes du raisin et du vin belges. A partir de 14 heures: 7 orchestres « pop ». A partir de 20 heures: Spectacle de variétés avec la participation de Kalinka, de l'orchestre André Coucke et des « Music-Makers ».
VILLERS-LA-VILLE: Salon et concours de photographies (jusqu'au 27 septembre).
ZICHEM: A la Maison Ernest Claes: Exposition des œuvres de Frans et Rudi Bellemans (artiste-peintre et verrier). Tous les jours jusqu'au 30 septembre.
OVERIJSE: A 10 heures: Bénédiction solennelle des raisins et dès 15 heures, formidable programme de clôture des 19e bacchanales avec, notamment, l'orchestre Albert Mayens, The Eminents et les Uilenspiegels.
SINT-PIETERS-LEEUV: Hommage solennel au monument des disparus, organisé par les associations d'anciens combattants avec la participation de l'Administration communale.
BERCHEM-SAINTE-AGATHE: Marché annuel.
BRUXELLES: Au Palais des Beaux-Arts, à 20 h 30: « Pelléas et Mélisande » de Claude Debussy par le Glyndebourne Festival Opera et l'Orchestre Symphonique de Liège (direction: John Pritchard).
BRUXELLES: Au Conservatoire, à 20 h 30: Récital d'orgue donné par Flor Peeters (œuvres de Bach, Franck, Peeters, etc.).
BRUXELLES: Dans les Palais du Centenaire (Heyssel): Salon Professionnel de l'Équipement des Commerces de Gros et de Détail « Visumat » (jusqu'au 16 septembre) — Salon International du Génie Civil et du Matériel de Chantiers de Construction « Interat » (jusqu'au 18 septembre).
GANSOREN: Dans le centre de la commune: Auto-Show (également les 13 et 14 septembre) — A la Fromagerie « Marie-Louise » 6, rue J.-B. De Greef: Fêtes de la Bière et du Fromage, spectacle Oberbayern avec la participation d'Emiz et Jos. Van Beek.
LOUVAIN: En l'église Saint-Quentin, à 20 h 30: Concert polyphonique par le N.C.R.V. Vocaal Ensemble (direction: Marinus Voorberg).
VILLERS-LA-VILLE: Festival Musical du Brabant Wallon: A 17 heures, dans la cave romane de l'Hôtel des Ruines: le Quatuor Talich (Jan dans la cave romane de l'Hôtel des Ruines: le Quatuor Talich (Jan Talich et Jan Kvapil, violons; Jiri Najnar, alto; Evzen Rattay, violoncelle). A l'issue du concert, dîner de promotion à l'Hôtel des Ruines; il réunira les membres du Quatuor Talich, les critiques musicaux et, moyennant une contribution de 100 F, les abonnés au Festival.

13 GANSOREN: Clôture des Fêtes de la Bière et du Fromage avec la participation de Johnny White et Nicole Josy.
14 GANSOREN: Marché annuel.
15 BRUXELLES: Au Palais des Beaux-Arts, à 20 h 30: L'Orchestre Symphonique de Londres (direction: André Previn) et Sheila Armstrong interprètent des œuvres de B. Britten et Fr. Schubert — Dans les Palais du Centenaire (Heyssel): Salon de la Mécanographie (jusqu'au 22 septembre).
16 BRUXELLES: Au Palais des Beaux-Arts, à 20 h 30: L'Orchestre de Paris sous la direction de Georges Prêtre interprète: Symphonie de Georges Bizet, Prélude à l'Après-Midi d'un Faune de Claude Debussy et la Symphonie « Le Nouveau Monde » de Dvorak.
19 GAASBEEK: Exposition des œuvres de R. Cochez (jusqu'au 11 octobre) dans le cadre du château de Gaasbeek. Le château est ouvert les samedis, dimanches, mardis et jeudis, de 10 à 17 heures.
NIVELLES: Festival Musical du Brabant Wallon: A l'Eglise des Récollets: L'Ensemble Vocal « Pro Musica Antiqua ». Renseignements et réservation: Syndicat d'Initiative de Bruxelles, place de Brouckère, tél.: 067/221.61 ou Centre d'Information de Bruxelles, place de Brouckère, tél.: 02/18.05.29 et 02/18.05.36 (pas de location par téléphone).
21 UCCLE: 83e Grand Concours pour gros et petit bétail et animaux de basse-cour, organisé dans le quartier de Saint-Job par l'Administration communale.
25 BRUXELLES: A la Salle des Métiers d'Art du Brabant 6, rue Saint-Jean: Les tapisseries de la Manufacture Chaudoir (jusqu'au 10 octobre).
26 HOEILAART: Festivités organisées à l'occasion des vendanges (exposition de fleurs et de fruits — attractions diverses — réjouissances populaires). Les festivités se poursuivront les 27 et 28 septembre.
JODOIGNE: Festival Musical du Brabant Wallon: Au Château des Cailloux, à 17 heures: L'Ensemble d'Archets Eugène Isaye, direction: Lola Bobesco.

OCTOBRE 1970

2 TUBIZE: Festival Musical du Brabant Wallon: A la Salle du Gymnase à 20 heures: Serge et Christine Ghisoland, Anne Sylvestre.
3 BRUXELLES: Aux Palais du Centenaire (Heyssel): Salon de l'Alimentation et des Arts Ménagers — Salon de l'Ameublement (jusqu'au 18 octobre inclusivement).
OTTIGNIES: Festival Musical du Brabant Wallon: A l'Eglise du Petit Ry (Eglise Saint-Pie X), à 17 heures: Les guitaristes Ilse et Nicolas Alphonso.
VILLERS-LA-VILLE: Salon d'automne (jusqu'au 25 octobre).
4 HAL: Grand Tour de Notre-Dame de Hal, connu sous le vocable de « Weg-om » avec la participation de la statue miraculeuse de la Vierge (départ à 14 heures).
NIVELLES: Grand Tour Sainte-Gertrude, procession historique et folklorique suivie par de nombreux pèlerins belges et étrangers et à laquelle participe le char de Sainte Gertrude, tiré par six chevaux et à laquelle participe le char de Sainte patronne de Nivelles. Départ: transportant les reliques de la sainte patronne de Nivelles. Départ: 7 heures du matin; retour vers 15 heures après un périple de 13 km. La rentrée en ville coïncide avec la sortie des géants et de divers corps de musique. — Grande Foire d'Automne.
VILLERS-LA-VILLE: Festival Musical du Brabant Wallon: Dans la cave romane de l'Hôtel des Ruines, à 17 heures: Agustina Anievas (piano).
10 HOEGAARDEN: Au Musée Julien van Nerum: « Les Iles enchantées des Antilles », exposition d'objets en provenance des Caraïbes et projection de diapositives (jusqu'au 18 octobre).
18 BRUXELLES: Au Palais des Congrès (Mont des Arts): Exposition d'Art du Brabant. L'exposition est ouverte tous les jours, de 10 à 18 heures, jusqu'au 2 novembre.
23 UCCLE: Au Centre culturel (47, rue Rouge) à 20 h 15: Chants et danses du Brabant ancien, par l'ensemble « De Vlier » (instruments populaires anciens; direction: Hubert Boone). A l'entracte, possibilité de visiter l'exposition consacrée au folklore d'Uccle et de sa région.

Société belge
pour la
Fabrication des câbles & fils électriques
S.A.
en abrégé

FABRICABLE

Usines à Buizingen près de Bruxelles
FILS & CABLES ISOLES
pour toutes les applications de l'électricité
CABLES ARMES
Basse et haute tension
CABLES TELEPHONQUES
TUBES ACIER ISOLES & NON ISOLES
soudés à l'électricité, laqués noir ou rouge
TUBES EN MATIERES THERMOPLASTIQUES
TOUS CABLES SPECIAUX SUR DEMANDE
SIEGE SOCIAL: 79, rue du Marché, 1000 BRUXELLES
Téléphone: 17.01.67 (8 lignes)
Télex: 0/21570 FABRICABLE-BRUX.
Adresse Télégraphique: FABRICABLE

NOTRE livret de dépôt
VOUS RAPPORTE

4,50%
net

VOTRE «INTERET» vous dicte de consulter
BANQUE COMMERCIALE D'ESCOMPTE

Vieille Halle aux Blés
1000 BRUXELLES
Tél. 11.42.93 (5 L.)



84, Boulevard Tirou
6000 CHARLEROI
Tél. 31.44.45 (3 L.)



PENSEZ
MILLIONS...
PENSEZ
LOTIERIE NATIONALE

La Loterie nationale VOUS offre LA CHANCE
de devenir MILLIONNAIRE
en faisant une bonne action

Les bénéfices nets de la Loterie nationale sont destinés à financer des programmes d'aide aux
pays en voie de développement.

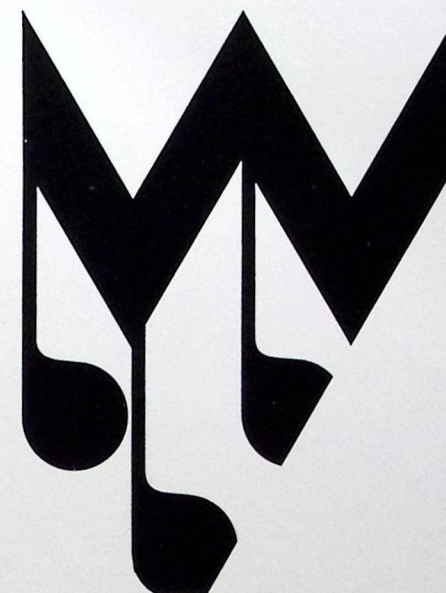
La Loterie nationale consacre une part importante de ses revenus à L'ENFANCE HANDICAPEE
DE NOTRE PAYS.

Anonymat garanti.

Lots payés en espèces, sans aucune retenue.

CELUI QUI PERSÉVÈRE GAGNE!

FESTIVAL DE WALLONIE



pasture

FESTIVAL 1970 DU BRABANT WALLON

Programme

Samedi 12 septembre:

Villers-la-Ville (cave romane de l'Hôtel des Ruines): Le Quatuor
Talich (17 heures).

Samedi 19 septembre:

Nivelles (Eglise des Récollets): L'Ensemble vocal Pro Musica
Antiqua.

Samedi 26 septembre:

Jodoigne (Château des Cailloux): L'Ensemble d'Archets Eugène
Isaye (17 heures).

Vendredi 2 octobre:

Tubize (Salle du Gymnase): Serge et Christine Ghisoland, Anne
Sylvestre (20 heures).

Samedi 3 octobre:

Ottignies (Eglise du Petit Ry): Les guitaristes Ilse et Nicolas
Alphonso (17 heures).

Dimanche 4 octobre:

Villers-la-Ville (cave romane de l'Hôtel des Ruines): Agustina
Anievas, piano (17 heures).

VENTE ET RESERVATION

La vente des cartes d'entrée et des abonnements s'effectue de façon permanente:

- au Centre d'Information de la place de Brouckère à Bruxelles;
- au Bureau du Syndicat d'Initiative de Nivelles (Hôtel de Ville, 1er étage);
- par C.C.P. au siège de l'I.B.W. à Nivelles.

En outre, pour chaque concert et récital, la vente des cartes sera ouverte au lieu même de la manifestation,
deux heures au moins avant le début de celle-ci.